



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.



COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2021



group

Sommaire

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
1. Lettre de soutien et d'engagement au Global Compact.....	4
2. Le Global Compact.....	6
3. 2021 en bref, Nos infos“Green”	8
4. 2i Group, une entreprise familiale	10
5. L'équipe 2i Group.....	14
6. Les chiffres clés 2i Group.....	17
7. L'amélioration continue	17
2i GROUP S'ENGAGE ET AGIT	19
1. Les Droits de l'Homme	21
2. Les normes internationales du travail	29
3. L'environnement	41
4. La lutte contre la corruption	49
PERSPECTIVES 2022	53
ANNEXES	63





1 PARTIE

Présentation
Générale

1 LETTRE DE SOUTIEN ET D'ENGAGEMENT au Global Compact

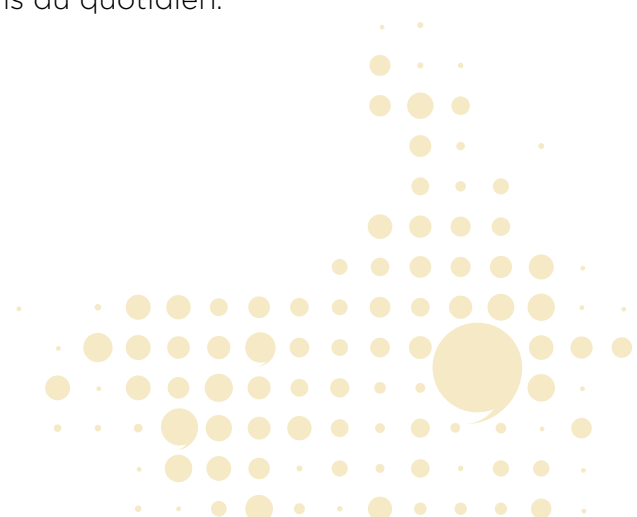
LE PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

2i Group est un groupe familial construit autour de valeurs fortes. Il réunit les sociétés 2i Portage, 2i Conseil et Service, Talorig. **Le groupe s'est fixé comme objectif de se développer tout en étant responsable et citoyen envers toutes ses parties prenantes mais aussi la collectivité.** 2i Group est soucieux d'entreprendre des actions de développement durable et d'accompagner les acteurs qui l'entourent dans leurs démarches respectives.

2i Group s'engage à faire progresser les principes et objectifs du Pacte Mondial dans sa zone d'influence et de les intégrer au cœur de sa stratégie d'entreprise ainsi que dans ses actions du quotidien.



« Parce que dans notre monde actuel, il est pour nous indispensable d'être responsable. »





2i Group est un groupe familial construit autour de valeurs fortes.

Le groupe réunit les sociétés 2i Portage, 2i Conseil et Service, Talorig. Le groupe s'est fixé comme objectif de se développer tout en étant responsable et citoyen envers toutes ses parties prenantes et la collectivité. 2i Group est soucieux d'entreprendre des actions de développement durable et d'accompagner ses parties prenantes dans leurs démarches.

2i Group s'engage à faire progresser les principes et objectifs du pacte Mondial dans sa zone d'influence et de les intégrer au cœur de sa stratégie d'entreprise et dans ses actions au quotidien.

Nous soussignons Henry VINCENT, Président de 2i Group, et Adrien VINCENT, Directeur Général de 2i Group, attestons sur l'honneur respecter :

- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Le code de déontologie du portage salarial
- Les lois et réglementations en vigueur visant à lutter contre la corruption et les pots-de-vin
- Les lois et réglementations en vigueur en matière de protection de la santé morale et physique des salariés au travail
- Les 8 conventions fondamentales du travail (OIT) portant sur les principes et droits fondamentaux au travail : liberté syndicale et reconnaissance effective du droit de négociation collective, élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession
- Promouvoir la non-discrimination, que ce soit en matière d'embauche ou de gestion du personnel et lutter contre les pratiques discriminatoires
- Promouvoir le respect de l'environnement
- L'engagement durable envers les 10 principes et les 17 Objectifs de Développement Durable du Pacte Mondial des Nations Unies

Cette déclaration démontre la volonté du groupe de s'engager, avec ses collaborateurs et ses partenaires, pour un avenir durable.

À Toulouse, le 09/04/2021

Henry VINCENT, Président
Adrien VINCENT, Directeur Général

Two handwritten signatures in blue ink, one for Henry Vincent and one for Adrien Vincent, positioned below their names.

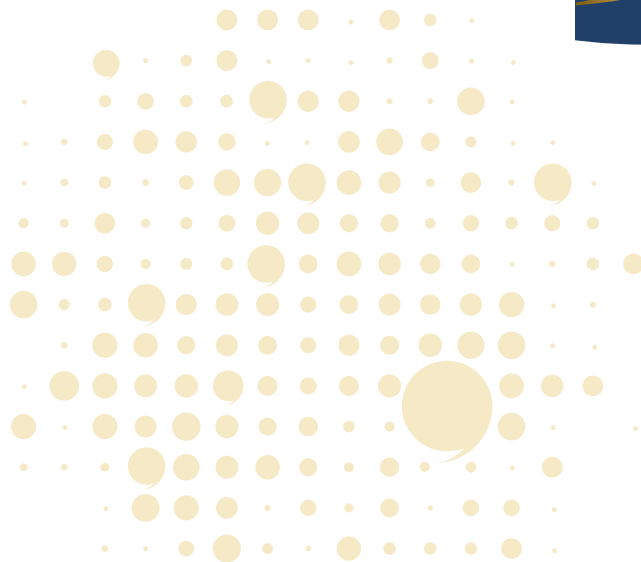
2 Le Global Compact

Le Pacte Mondial des Nations Unies est né de l'initiative de Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, durant l'été 2000.

Ce projet a été étayé par un réseau international d'experts issus d'une quarantaine de pays et voté à l'assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue le 10 mai 2018.

Le Pacte repose sur la base du volontariat et propose un **cadre d'engagement et de progrès RSE** aux entreprises, associations et Organisations Non Gouvernementales.

Il est construit autour de 10 principes relatifs au respect des Droits de l'Homme, aux normes du travail, à la préservation de l'environnement et à la lutte contre la corruption.



LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

3

2021 en bref

Nos infos "Green"



© Freepic.com



1

SECOURS POPULAIRE

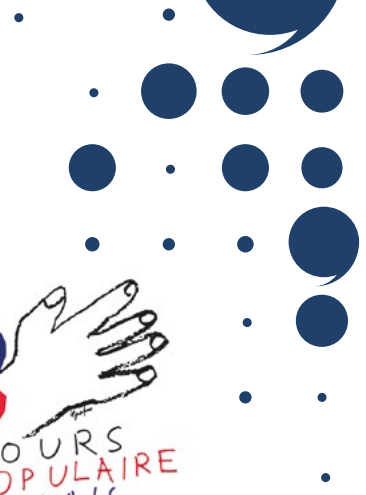
Un appel aux dons a été organisé en interne dans le cadre d'un élan solidaire. L'association le Secours Populaire a été choisie par les salariés pour en bénéficier.

La collecte s'est étalée sur le mois de novembre autour de vêtements, objets divers, nourriture et jeux.

L'objectif ? Renforcer par nos dons la possibilité pour les bénéficiaires du Secours Populaire de se faire plaisir à Noël.

Cette initiative a tant plu qu'une vingtaine de sacs ont été collectés!

Fort de ce succès, cette action sera à présent programmée deux fois par an. En mai pour des dons estivaux et en novembre pour les fêtes de fin d'année.



StaffAtlantic

UNE NOUVELLE ENTITÉ DANS LE GROUPE 2i

En octobre 2021 la société nantaise
Staff Atlantic rejoint 2i Group.

Au cœur de ce rapprochement,
une vision commune du portage
salarial ainsi que le partage de
valeurs fortes.

Staff Atlantic comprend une activité
de portage salarial et un organisme
de formation.

Objectif 2022

Étendre notre stratégie RSE
à ces deux activités.

Cette dynamique débutera avec
l'uniformisation des documents
administratifs - y incluant notre
charte RSE - puis une démarche de
sensibilisation appuyée auprès des
salariés, consultants portés ainsi que
l'ensemble des parties prenantes.

ASSOCIATION CARTABLE ET SPARADRAP

L'association a pour mission d'assurer la
scolarisation des enfants hospitalisés au
CHU pédiatrique de Purpan à Toulouse (31).
Plusieurs enseignants sont ainsi détachés
par le Ministère de l'Éducation nationale
pour dispenser cours et
leçons directement
auprès des enfants.
Cette année encore,
nous nous engageons
auprès d'elle.



SENSIBILISATION DES CONSULTANTS PORTÉS

En contact avec de nombreux intervenants,
nous pensons qu'il est important d'utiliser notre
réseau et notre voix pour partager valeurs,
engouement et bonnes pratiques au plus grand
nombre.

Actions

Les deux infographies réalisées cette année par
l'équipe communication portent sur les Bons
réflexes en matière de cybersécurité, ainsi que
la sédentarité et les postures au travail.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

RGPD*, CYBERSECURITÉ ET FREELANCING

*Règlement Général sur la Protection des Données

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Il impose aux entreprises de mettre en place de mesures efficaces pour sécuriser les données personnelles qu'elles traitent. **Tous les secteurs d'activité sont concernés ! Freelancing y compris !**

Cette directive est surtout l'occasion d'adopter les bons réflexes de cybersécurité : du côté de l'entreprise mais aussi pour vous - pour assurer au maximum la sécurité et la pérennité de sa société.

Salvez le guide !

MAILS

ATTENTION ! plus de 4% de messages par mail en 2020 !

Adoptez les bons réflexes pour éviter les mails frauduleux :

- N'ajoutez pas une confiance aveugle dans le nom de l'expéditeur
- Méfiez-vous des pièces jointes
- Ne répondez jamais à une demande d'information confidentielle
- Cliquez et prévisualisez les courriels
- Interdisez l'exécution automatique des plug-ins & téléchargements

SAUVEGARDE DES DONNÉES

DOUBLER les stockages et varier les "logiciels" :

- SOFT (Dropbox, OneDrive, Google Drive)
- HARD (SSD, Disques D, Clés USB)

LES DONNÉES DE TOUS LES JOURS

- Paramétrer une sauvegarde automatique (Mac - Time Machine - Win - Soft Backup)
- La mettre en maroc avec synchronisation bidirectionnelle vers un logiciel cloud

LES DOCUMENTS À ARCHIVER

- En dehors de l'ordinateur
- Sur 2 "supports" distincts

PROTECTION DES PÉRIPHÉRIQUES

LE SAVIEZ-VOUS ?
VOTRE IMPRIMANTE A DE LA MÉMOIRE !

Les documents scannés sont stockés dans la mémoire de l'imprimante. Si celle-ci est connectée à internet, ou à un réseau réseau, (probable) tout contenu enregistre.

- Protégez le disque dur & le réseau de l'imprimante (porte d'entrée réseau sécurisée)
- Paramétrez l'effacement automatique des docs scannés

MAIS AUSSI :

- Protégez votre webcam avec un capot
- Achetez une protection de microphone

GESTION DES MOTS DE PASSE

CONSERVATION / GESTION

- JAMAIS en clair sur son ordinateur !
- A transformer au moins d'une empreinte digitale non réversible
- KeePass, iPassword, LastPass, Dashlane...

RENOUVELLEMENT

- 12 caractères : bonne résistance aux attaques
- PHRASE-PASSE : l'outil pour générer un mot à partir d'une "phrase de passe"

EN PLUS...

- Mettre à jour régulièrement vos logiciels (logiciels, pare-feu, antivirus y compris)
- Bien contrôler vos utilisateurs et ses permissions
- Sécuriser l'accès Wi-Fi de votre entreprise avec un WPA 2
- Être aussi prudent avec son smartphone & sa tablette qu'avec son ordinateur
- Protéger ses données lors de son déplacement
- Télécharger ses programmes sur les sites officiels des éditeurs
- Être vigilant lors d'un paiement sur internet
- Séparer les usages personnels des usages professionnels
- Assurer son outil travail pour dommages chez soi et chez son client

LES ESSENTIELS POUR DÉBUTER
<https://www.mfr.fr/information-des-donnees/les-regles-essentielles-pour-debuter>

2i group



2i Group

Une entreprise familiale



portage

conseil
et service

StaffAtlantic


Le groupe 2i est une société familiale dirigée par Henry et Adrien Vincent qui est spécialisée dans l'accompagnement des freelances par le portage salarial, la formation et la mise à disposition d'experts pour le compte de ses clients. **Elle joue le rôle de tiers de confiance entre freelances et grandes entreprises** et regroupe plusieurs entités :

2I PORTAGE, fondée à Toulouse par Henry et Christelle VINCENT en 2008. **Société pionnière du Portage Salarial en France, elle est spécialisée dans le portage de consultants indépendants** dans l'informatique, le management de transition, le conseil et la formation.

2I CONSEIL ET SERVICE, fondée à Toulouse en 2005, **est une entreprise de service du numérique spécialisée**

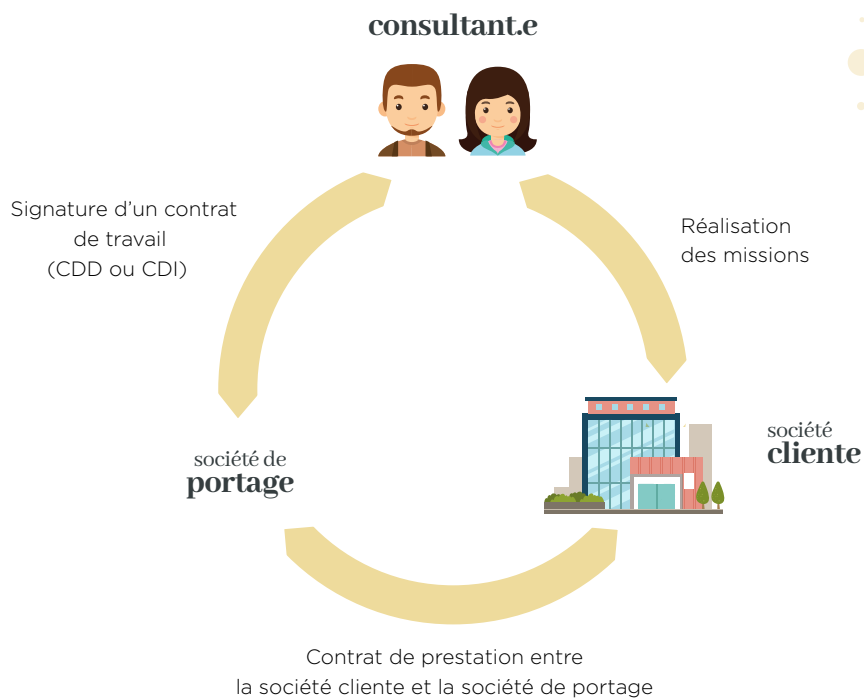
dans le domaine des nouvelles technologies et de l'informatique. 2iCS est un **organisme proposant des formations via la marque commerciale freelancr.**

TALORIG, fondée en Bretagne en 2009 et rachetée en 2020 par 2i Group, **est la seule société de portage salarial implantée sur tous le territoire breton ainsi qu'en Ile-de-France.** Elle propose un appui marketing et communication ainsi qu'un soutien commercial. La société Nantaise de portage salarial **STAFF ATLANTIC** a rejoint 2i Group en octobre 2021.

LE PORTAGE SALARIAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une alternative à la création d'entreprise pour les entrepreneurs et les consultants indépendants.

Une relation contractuelle entre 3 acteurs :



Le portage salarial permet à des professionnels indépendants, sans statut juridique :

1. De créer une activité indépendante,
2. De s'exonérer des contraintes de gestion administrative,
3. De bénéficier de la couverture sociale liée au statut de salarié.

Des avantages forts pour les consultants portés :

- La réduction des risques liés à la création d'une entreprise,
- Le bénéfice des avantages du salariat,
- L'accompagnement administratif.

Mais également pour les clients :

- L'aide au recrutement d'experts dans des domaines très pointus,
- La sécurité d'un contrat de prestation de service encadrant la mission.

NOS ENGAGEMENTS



Proximité

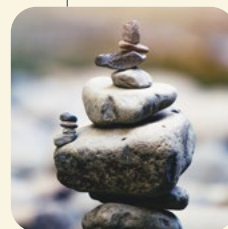
« Situation d'un élément se trouvant à faible distance d'un autre élément ou de quelqu'un. »

- Implantations locales sur tout le territoire.
- Un.e conseiller.e dédié.e pour une gestion sur mesure.
- De nombreux évènements.

Agilité

« Vivacité, réactivité et adaptabilité d'une structure quant à son environnement et ses parties prenantes ». »

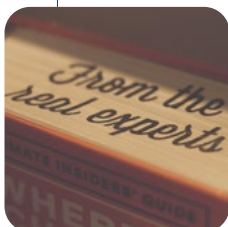
- Une relation de confiance au sein des équipes, avec pour maître mot la souplesse.
- L'amélioration continue de nos outils et processus au service de nos consultants.
- La gestion sur mesure de l'activité de nos portés.



Expertise

« Se dit d'une structure qui maîtrise son sujet sur le bout des doigts. »

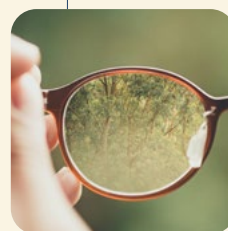
- Pionniers du marché : 15 ans d'expérience dans le Portage Salarial.
- Tous les métiers chez 2i sont 100% internalisés.
- Nos dirigeants sont impliqués au plus haut niveau dans la profession (membre du bureau du PEPS, syndicat du Portage Salarial).



Transparence

« Caractérise le degré de visibilité qu'une organisation offre de son fonctionnement et de ses process. »

- Des publications régulières en interne et externe sur notre activité et nos résultats.
- Une société à taille humaine où la communication prime avant tout.
- Une transparence totale avec nos portés quant à la gestion de leur activité.



AU-DELÀ DU PORTAGE

Des services pour les consultants portés

En parallèle de leur activité de portage salarial, 2i Portage et Talorig restent au plus près de leurs consultants, et ce tout au long de leurs projets. Formations, ateliers, webinaires, conseils personnalisés, mises en relation... Un maximum de services leurs sont proposés pour aider au développement de leur activité.

Porter la RSE dans l'ensemble de nos relations

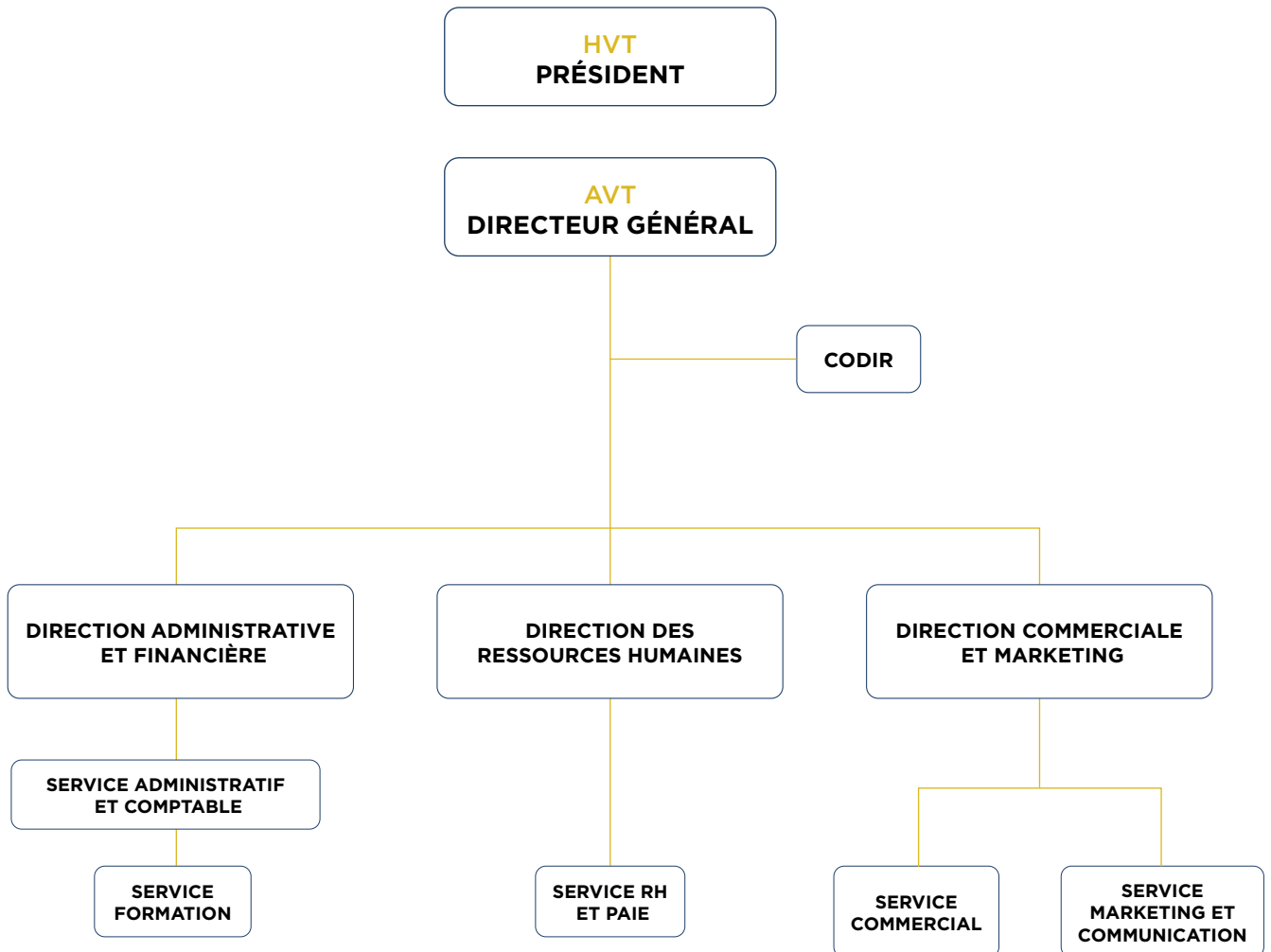
Ces valeurs sont renforcées par nos engagements envers les 10 principes et les 17 ODD du Global Compact que 2i Group soutient et promeut à travers :

- ses échanges avec ses parties prenantes,
- le fait que chaque entité du groupe puisse influencer ses partenaires non engagés à initier des actions.



5 L'équipe

2i GROUP



CA PORTAGE SALARIAL (2i Portage, Talorig)

Chiffres clés

18.5 M€

DE CA EN **2021**

soit + 20 % par
rapport à 2020
(2i Portage et Talorig)

PRÉVISIONNEL

28 M€

DE CA PRÉVISIONNEL

EN **2022**
(2i Portage,
Talorig, Staff)

+ DE **400**

SALARIÉS PORTÉS
EN **2021**

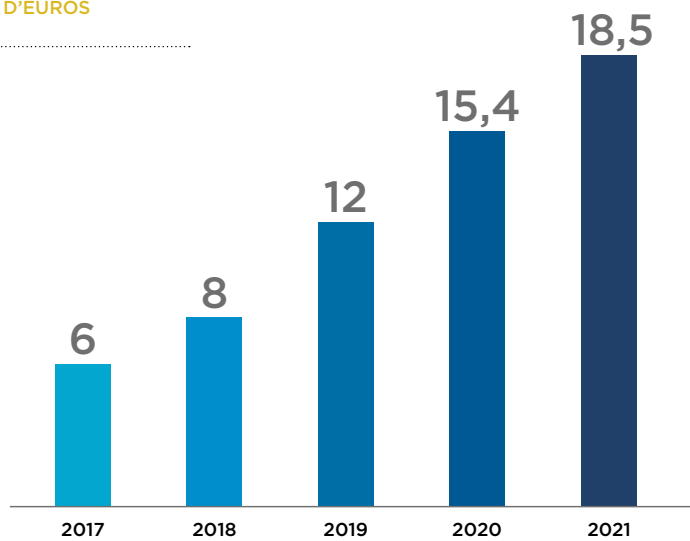
+ DE **15 ans**

DE **PORTAGE**
SALARIAL

+ 100%

DE CROISSANCE DE CA HT
ENTRE **2017 ET 2019**

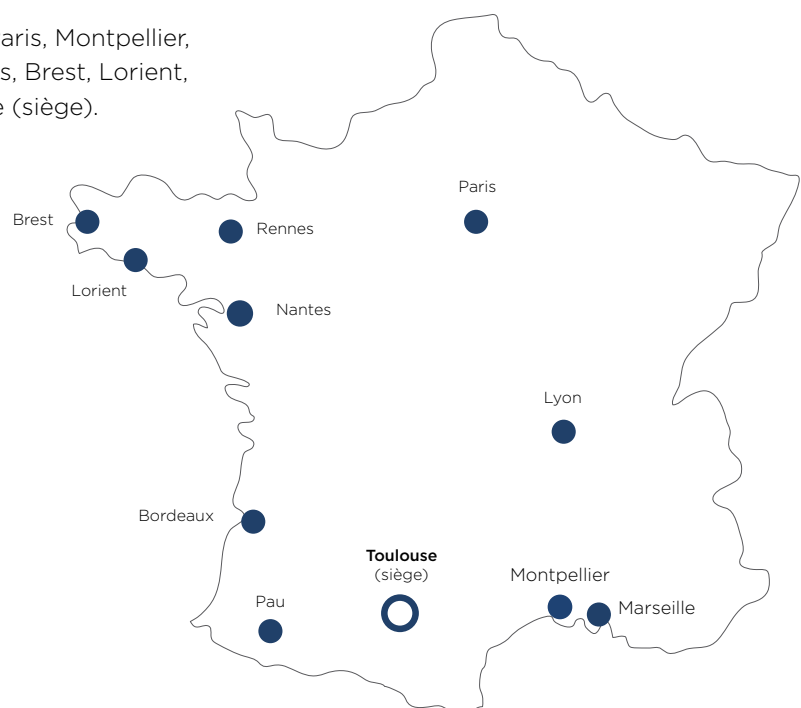
ÉVOLUTION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
ANNUEL
HORS TAXES
EN MILLIONS D'EUROS



Le groupe connaît ces dernières années une très forte croissance, notamment grâce à :

- son **approche différenciante** du Portage Salarial de part les autres activités du groupe
- sa **capacité à accompagner individuellement** chaque consultant.

Zi Group est implanté à Paris, Montpellier, Bordeaux, Rennes, Nantes, Brest, Lorient, Marseille, Pau et Toulouse (siège).



2i GROUP

Amélioration continue

96.7%

DE RETOURS POSITIFS

Nous recueillons les avis de nos consultants portés dans une démarche d'amélioration et de transparence constante avec nos publics,

Ceux-ci sont sollicités par nos équipes pour laisser un commentaire et une note sur le site d'Avis Vérifiés.

Les avis de nos consultants sont collectés depuis juillet 2020 (selon la norme NF ISO 20488 et la certification NF522 V2 de l'AFNOR).

Les avis apparaissent sur la majorité des pages de notre site Internet ainsi que sur nos supports commerciaux.

Avantages

- Visibilité
- Transparence
- Fidélisation
- Confiance

LES DERNIERS AVIS PUBLIÉS

5 / 5

Un accompagnement humain et personnalisé, une équipe réactive et professionnelle.; les ingrédients sont là pour développer son activité en toute sérénité ! j'ai fait le choix du portage salarial et je suis ravie des services de 2i Portage qui me permettent de me consacrer à 100% à mon métier !

**Le 28/10/2021
par Anonyme**

5 / 5

J'apprécie beaucoup le professionnalisme dans une ambiance qui reste décontractée, et le sentiment de faire partie d'une entreprise de taille humaine.

**Le 21/10/2021
par Philippe T.**

5 / 5

Les membres de 2i Portage sont très sérieux et toujours réactifs sur les documents administratifs. Également sur les différents soucis que l'on peut rencontrer. Merci à eux de leur sérieux et de leurs disponibilités Très satisfait.

**Le 27/10/2021
par Damien F.**

5 / 5

Excellente prise en main des débutants : on obtient toujours des réponses à nos questions. Très professionnelle et écoute remarquable. Clarté des calculs aussi c'est important. Je recommande clairement.

**Le 21/10/2021
par Serge-Henri S.**

5 / 5

Très bien. Tous les avantages d'être indépendant avec les avantages du statut salarié en CDI : que demander de plus ? Aucun problème avec 2i Portage depuis mon arrivée début 2016 : versement des salaires chaque début de mois indépendamment du règlement des factures, frais raisonnables rentabilisés par les formalités administratives prises en charge par 2i (facturation client, paiement des cotisations, etc...), toujours facile de contacter quelqu'un en cas de problème, etc.

**Le 22/10/2021
par Christophe G.**

Note au 29/12/2021

9.8/10

L'ensemble de ces avis sont publiés et librement consultables sur le site d'Avis Vérifiés.





2 PARTIE

2i Group
s'engage et agit

Dans le cadre de ses engagements RSE, 2i Group a initié des actions relatives aux 4 piliers du Pacte Mondial :

- L'attention à ne pas se rendre complice de violation des Droits de l'Homme,
- La promotion et le respect du Droit du travail,
- La prise d'initiative visant à promouvoir un plus grand respect de l'environnement,
- La lutte contre la corruption.

Ces actions tendent à atteindre plusieurs Objectifs de Développement Durable :





PILIER NUMÉRO 1

Les Droits de l'Homme

Principe 1

Promouvoir et respecter la protection du Droit international relatif aux Droits de l'Homme

L'OFFICIALISATION DE NOTRE SOUTIEN

SOUTIEN OFFICIEL

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Nous soutenons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui énonce les droits universels et inaliénables de tout être humain. Le texte précise les droits fondamentaux de l'individu, leur reconnaissance et leur respect par la loi.

➤ Déclaration de soutien

Sur ce principe reposent la liberté, la justice et la paix dans le monde.

➤ CIBLE 16.7

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.



ODD 16
Paix, justice et institutions efficaces



LES ASSOCIATIONS

UN RAPPROCHEMENT FORT AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF LOCAL



ODD 1
Éliminer l'extrême
pauvreté et
la faim

➤ CIBLE 1.2

Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.



ODD 2
Éliminer
la faim,
assurer
la qualité
alimentaire...

➤ CIBLE 2.1

Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

➤ CIBLE 2.2

Mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

SOUTIEN MATÉRIEL

Association Secours Populaire

L'association française de solidarité vient en aide aux populations victimes de la précarité, de la pauvreté, des catastrophes naturelles et des conflits en France et sur tous les continents. Elle intervient tout aussi bien sur le plan matériel que médical, moral ou juridique.

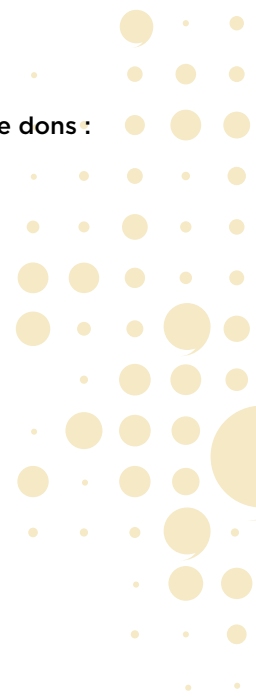
➤ En 2021

- Présentation de l'association et de ses actions aux salariés du groupe.
- Récolte et don d'une vingtaine de sacs (vêtements, jeux, nourriture et objets divers) en décembre.

Objectifs

La mise en place de 2 opérations par an dédiées à la récolte de dons :

- **Novembre** : jeux, jouets, vêtements d'hiver, nourriture.
- **Mai** : vêtements d'été, jeux, jouets, nourriture.





ODD 4
Éducation
de qualité



➤ CIBLE 4.5

Assurer l'égalité d'accès à des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

PARTENARIAT & SOUTIEN FINANCIER

Association cartable et sparadrap

L'association a pour mission d'assurer la scolarisation des enfants hospitalisés au **CHU pédiatrique de Purpan à Toulouse (31)**. Plusieurs enseignants sont ainsi détachés par le Ministère de l'Éducation nationale pour dispenser cours et leçons directement auprès des enfants.



Nos projets sur les années à venir pour soutenir le fonctionnement de l'association

1. Une participation financière annuelle pour investir et s'équiper en matériel (fournitures scolaires, informatique...).
2. Des actions de communication auprès de nos publics pour la promotion de l'association et de ses missions.
3. La sollicitation de notre réseau pour des dons de matériel scolaire.
4. L'opération « 1 porté = 1 livre » avec le versement automatique de 10 € (équivalent à un livre neuf) pour chaque nouvelle convention de portage signée.



Réalisation de nos objectifs

1. Participation financière annuelle de 1.500 €.
2. Actions de communication internes & externes autour de notre partenariat et de la vie de l'Association (besoins, opérations diverses en soutien et au développement de sa notoriété).





ODD 8
Travail décent
et croissance
économique



👉 CIBLE 8.3

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emploi décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des PME et microentreprises.

PARTENARIAT

Association La Mêlée

La Mêlée a pour mission d'animer le secteur du numérique et de participer au rayonnement de la Région Occitanie en matière de transformation et d'innovation. L'organisation regroupe 500 adhérents ayant une compétence, une activité dans le numérique ou étant utilisateur du numérique.



Les thématiques de cœur

La transformation digitale des PME

L'Inclusion numérique des seniors, des jeunes et des populations en difficultés économiques, sociales ou en éloignement total du numérique.

Participation active de la Direction 2i Group au fonctionnement de l'Association :

- Adhérent de l'association La Mêlée depuis 2008 ;
- Henry Vincent, membre historique de l'association & Trésorier depuis 2002 ;
- Bernard Martinez, administrateur depuis 2020.



ODD 17
Partenariats
pour la réalisation
des Objectifs

➤ **CIBLE 17.6**

Renforcer l'accès
à la science, à la
technologie et
à l'innovation et
améliorer le partage
des savoirs.



ODD 10
Inégalités
réduites

➤ **CIBLE 10.2**

Autonomiser toutes les personnes
et favoriser leur intégration sociale,
économique, indépendamment de leur
âge, de leur sexe et de leur handicap.



ODD 12
Consommation
et production
responsables

➤ **CIBLE 12.5**

Réduire considérablement
la production de déchets par
la prévention, la réduction,
le recyclage et la réutilisation.



PARTENARIAT

2i Group devient Bigarchon collecteur !

Début 2021, 2i Portage est devenue Bigarchon collecteur de bouchons pour «Les Bouchons d'Amour», une association qui collecte et trie les bouchons en plastiques pour les revendre.

Les objectifs de l'association sont majoritairement :

- acquérir du matériel spécifique pour sportifs handicapés,
- contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap en soutenant l'association Handi'Chiens qui élève et éduque des chiens d'assistance,
- allier solidarité et développement durable.

Actions

- Installation d'un bac de récupération dans les locaux des nouvelles sociétés de 2i Group.
- Promotion du partenariat auprès de notre équipe pour augmenter la collecte.
- Communication interne pour inscrire plus profondément ce nouveau réflexe dans les habitudes de nos collaborateurs.

Synthèse ASSOCIATION

INDICATEURS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre de partenariats associatifs	3 ¹	5 ²	5
Dons annuels à des associations (en €)	800	1 500	1 500
Nombre de sacs de 100 litres de bouchons collectés	—	0	1

1. Cartables et Sparadrap, La Méléé, Face Grand Toulouse

2. Cartables et Sparadrap, La Méléé, Face Grand Toulouse, le Secours Populaire, Les Bouchons d'Amour

LA COMMUNICATION INTERNE

LA MISE EN PLACE D'UNE COMMUNICATION INTERNE AUPRÈS DE NOS SALARIÉS

- Mise à disposition de l'équipe de 2i Group d'un tableau d'information dédié à la RSE présentant nos engagements et projets.
- Introduction de la « news RSE » (actions internes, actualités, informations positives) dans les points communication du lundi matin ainsi que les mails d'équipe.
- Intervention systématique du Pôle RSE au Réunions Générales Groupe pour présenter les actualités sur le sujet.
- Intégration d'une présentation de notre stratégie RSE à l'embauche de chaque nouveau membre de l'équipe et remise de la COP de l'année passée.





ODD 16
Paix, justice et
institutions efficaces

CIBLE 16.7

Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision

Principe 2

Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme

LE SOUTIEN OFFICIEL

Notre Direction a renouvelé en 2022 la signature de sa **déclaration de soutien** sur l'honneur témoignant que l'entreprise s'engage à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et qu'elle respecte de manière générale les dispositions réglementaires en vigueur. Cette déclaration est renouvelée chaque année.

LA VEILLE

L'équipe administrative a établi **une base de données** de ses clients et de ses fournisseurs. Ce support a pour vocation de servir de veille aux équipes, avec comme toile de fond l'amélioration continue. Elle recense notamment les engagements RSE portés par nos partenaires.

En 2021 :

Parmi les clients avec lesquels nous avons contractualisés dans le cadre du portage salarial en 2021 :

39 sont **signataires** du **Pacte Mondial**,

40% ont pris des **engagements RSE** et sont investis dans une démarche éco-responsable.



LES CLAUSES CONTRACTUELLES

Depuis 2020 nos contrats de prestation comprennent des **clauses formalisant nos engagements**. L'une d'entre elles concerne notamment la lutte contre le travail illégal. Les contrats de prestation sont consultés par nos clients ainsi que nos salariés portés.

LA CHARTE ÉTHIQUE (2021)

La Charte éthique, qui reprend les 10 engagements du Pacte Mondial et met en évidence la volonté de 2i Group de soutenir ces valeurs, est incluse dans nos contrats commerciaux 2i Portage depuis 2020 et Talorig et 2i Conseil et Service depuis 2021. Elle est aussi présente dans les conventions de portage depuis 2021 .

Cette charte sera intégrée aux documents des entités Staff Atlantic et Staff Atlantic Formation dès 2022.

Synthèse COMMUNICATION INTERNE

INDICATEURS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Pourcentage de nos clients ayant pris des engagements RSE	17 %	40 %	45 %
Nombre de nos clients adhérents du Pacte Mondial	27	39	45
Nombre d'actions pour encourager nos clients (com)	1	2 ¹	3
Pourcentage de nos fournisseurs adhérents du Pacte Mondial	5 %	5 %	8 %
Nombre d'actions pour encourager nos fournisseurs (com)	0	1 ²	15
Visites sur le site 2i Portage par an	36 000	31 000	38 000
Nombre de visites page « nos engagements » par an	150	528	650
Temps moyen sur la page « nos engagements »	30 '	50 '	1 min

1. Page internet sur site 2i portage, Charte RSE signées pour chaque contrat de prestations

2. Charte RSE



PILIER NUMÉRO 2

Les normes internationales du travail

Principe 6

Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

La discrimination dans l'emploi consiste au fait de traiter les gens différemment en raison de caractéristiques qui ne sont pas liées à leur mérite ou à leurs compétences professionnelles.

2i Group a orienté ses actions sociales autour des axes suivants :

- La Qualité de Vie au Travail
- L'ergonomie des postes de travail
- La lutte contre la sédentarité



ODD 8
Travail décent et croissance économique

➤ **CIBLE 8.8**

Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le Code du Travail établi un cadre afin de supprimer ou à défaut limiter certains effets nocifs du travail sur les Hommes (santé physique et morale) et sur leur environnement. De nombreux leviers propres à l'entreprise peuvent également être activés.

En effet, le bien-être des salariés, la protection et l'amélioration des conditions de travail contribuent à la croissance économique.



TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail s'impose comme une forme de travail incontournable depuis plusieurs années.

Tout comme de nombreuses entreprises, 2i Group a dû s'adapter lors de la crise sanitaire : tous les membres de l'équipe ont ainsi travaillé à distance.

Pouvoir assurer une continuité de nos prestations dans la qualité a été telle que le télétravail régulier est maintenant proposé aux salariés sur la base du volontariat et sur un rythme de deux jours maximum par semaine.

Cette approche permet non seulement de **réduire nos émissions carbone** (nos équipes se déplacent moins) mais également de **répondre à la demande des salariés en terme de Qualité de Vie au Travail.**

Le service des Ressources-Humaines a rédigé une Charte Télétravail pour encadrer cette pratique. Chaque salarié a reçu le matériel adapté pour pouvoir organiser un espace dédié à son domicile.

Le service Communication a mis en place diverses actions pour préserver un lien de qualité entre ses équipes, éviter l'isolement des salariés et les accompagner au mieux dans leur quotidien à distance :

- « **Le Café Visio** » - 2 fois par mois (1 fois/semaine en période Covid)
- La « **Newsletter Interne** » - 2 fois par mois,
- « **Le Quizz du vendredi** » ou « **Le Quizz RSE** » - 1 fois par semaine
- Des **réunions informelles multiples,**
- La diffusion des « **Guides des bonnes pratiques** »
- Des **appels individuels réguliers,**
- Des **rassemblements d'équipe 1 fois par trimestre** au siège à Toulouse

Les bénéfices du télétravail sont doubles

Pour les salariés : gain de temps (transports), plus grande autonomie, meilleure concentration, plus grande productivité, réduction de l'empreinte carbone.

Pour l'entreprise : accroissement de la production, réalisation d'économies sur les dépenses courantes, impact sur la Qualité de Vie au Travail et la motivation des équipes, réduction de l'empreinte carbone.

Objectifs 2022

- Conserver le télétravail et l'inscrire dans les pratiques professionnelles du groupe
- Maintenir les réunions informelles une fois par mois pour limiter l'isolement, faciliter les échanges, garder le lien et maintenir l'esprit d'équipe,
- Renouveler le parc informatique de l'ensemble des équipes, pour pouvoir travailler sereinement, même à distance.





ATELIERS DE SENSIBILISATION : LUTTER CONTRE LA SÉDENTARITÉ AU TRAVAIL

La sédentarité est une « **situation d'éveil caractérisée par une dépense énergétique faible en position assise ou allongée** » (ANSES*).

Enjeu de santé publique mondiale, elle est considérée par l'OMS comme le quatrième facteur de risque de décès dans le monde.

Nos équipes sont composées de professionnels dont l'activité s'exerce essentiellement en posture assise. Elles sont donc directement exposées à ce risque professionnel méconnu.

Initiée stratégiquement en 2021, cette démarche de lutte contre la sédentarité verra sa mise en place opérationnelle en 2022.

- **Action 2021** : Quizz et infographie d'introduction sur le sujet
- **Actions 2022** : Animation d'ateliers de sensibilisation thématique « Sédentarité - De quoi parle-t'on ? Comment agir ? »

Objectifs

- Déclencher une prise de conscience de la part de nos équipes,
- Amorcer un changement d'habitudes graduel, pour réduire les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Engager dans un deuxième temps des actions plus poussées sur la Qualité de Vie au Travail & Santé Sécurité au Travail.

ONE-TO-ONE MENSUELS

Améliorer le dialogue social

Chaque collaborateur bénéficie d'un temps incompressible mensuel avec son manager direct en plus des entretiens annuels formalisés.

Objectifs

- Permettre à la Direction d'être à l'écoute de ses collaborateurs de façon régulière.
- Identifier de potentiels leviers d'amélioration continue.
- Faciliter l'inclusion et le bien-être de tous au sein des différents Pôles.
- Contribuer au maintien d'un bon esprit d'équipe.

* ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.



OUTILS ET PROCESS

ERP

Faciliter le travail et le rendre plus efficient

En 2020 nous avons acquis un logiciel pour l'entité 2i Conseil et Service. Cet outil centralise l'ensemble des données mais aussi la gestion électronique des informations du consultant (GED).

En 2020 nous avons investi dans un **nouvel ERP** sur notre entité 2i Portage. 2021 fut l'occasion d'étendre l'utilisation de ce logiciel à l'entité Talorig. En 2022 nous étendrons l'utilisation de cet outil à nos deux nouvelles entités Staff Atlantic et Staff Atlantic Formation.

Objectifs

- Augmentation de la productivité.
- Optimisation de la communication inter-services.
- Amélioration de la visibilité de nos salariés portés sur la partie administrative de leur dossier.



AMÉNAGEMENTS ET MOBILIERS

Repenser la qualité de vie au travail

2i Portage a initié divers travaux d'aménagement de ses locaux afin de garantir aux équipes un environnement sécuritaire, serein et propice au travail.

La société a notamment investi dans du **moblier ergonomique** pour prévenir les risques liés aux mauvaises postures ainsi qu'à la fatigue visuelle.

Objectifs

- Adapter chaque poste de travail aux besoins de son utilisateur.

MEETING SPÉCIAL SÉCURITÉ

Sensibiliser

L'entreprise a planifié une réunion annuelle de sensibilisation aux risques de l'environnement de travail.

À ce jour, aucun salarié en interne n'a eu d'accident du travail ni déclaré de maladie professionnelle.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

INTRODUCTION À LA SÉDENTARITÉ & POSTURES AU TRAVAIL

LE SAVIEZ-VOUS ?
La sédentarité concerne un nombre important de salariés travaillant en position assise. Et ces derniers sont d'ailleurs exposés aux mauvaises postures ! Au quotidien, et couplés à des gestes inadéquats ces derniers peuvent causer des douleurs corporelles, principalement au niveau des muscles.
Par ailleurs, la position assise et la très faible dépense énergétique qu'elle génère crée de risques réels : risques psychosociaux, TMS* (Troubles MusculoSquelettiques), cancers...
Découvrez quelques conseils pour préserver votre santé au travail.

ÉCRANS

- DISTANCE** : Le moniteur doit être placé à une distance d'au moins 50 cm de vos yeux.
- HAUTEUR** : doit être réglée de façon à ce que vous n'ayez pas à baisser les yeux pour regarder le haut de l'écran à hauteur des yeux.

Les écrans utilisent une **lumière bleue** qui a de fortes conséquences sur **vos yeux** et **vos rythmes biologiques**.

- Évitez les écrans trop lumineux
- Utilisez des lunettes de protection
- Évitez les écrans trop proches
- Évitez les écrans trop grands

MANIPULATIONS

Vous soulevez ou déplacez des objets lourds ou bureaux ?

LE BON RÉFLEXE
1) Apprécier le poids de l'objet à soulever.
2) Accomplir ces tâches avec le matériel approprié pour le saisir avant de le soulever.

OBJETS LÉGERS

- Éviter les objets lourds et plats pour vous mettre à hauteur des coudes.
- Avoir une prise ferme.
- Soulever le programmeur avec la main dominante prise de votre corps et en veillant à garder votre dos droit.

OBJETS LOURDS

- Éviter les objets lourds et plats pour vous mettre à hauteur des coudes.
- Avoir une prise ferme.
- Soulever le programmeur avec la main dominante prise de votre corps et en veillant à garder votre dos droit.

EN PLUS...

BIEN SE POSITIONNER ASSIS

- Dos droit comme un i
- Tête, épaules et hanches alignés
- Épaules relâchées
- Bassin bien appuyé
- Coudes à 90°
- Genoux à 90°
- Placer les talons sur l'appui-pieds

EXERCICES PHYSIQUES

Vous êtes assis ? Allez DYNAMISER votre corps grâce à 3 petits exercices, après votre heure de bureau !

N°1 - LA NUQUE
Gardez le dos bien droit, les pieds fixes au sol et touchez le haut de votre tête en bas. => Décontractez l'arc.

N°2 - LE DOS
Appuyez vos talons, le dos bien droit et tendez vos bras comme si vous vouliez toucher le plafond.

N°3 - JAMBES / GENOUX
Gardez le dos bien droit et laissez le mollet de la jambe gauche se que se dire.

ALLER LOIN

POUR UNE BONNE POSTURE AU TRAVAIL
* FONCTIONS PORTER-CARTEUSE LA POSTURE AU TRAVAIL
* FONCTIONS PORTER-CARTEUSE LA POSTURE AU TRAVAIL

2i group

INDICATEURS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022*
Accidents du travail	0	2	0
Maladies professionnelles	0	0	0
Nombre de salariés ayant bénéficié du télétravail régulier	4	13	15
Nombre de salariés ayant bénéficié du télétravail occasionnel	10	2	0

*sur la base du volontariat, objectif principal : répondre aux besoins des salariés

FORMATION

ÉQUIPE 2i PORTAGE

Faire rimer objectifs de croissance et travail décent peut se faire en douceur grâce à la formation professionnelle. Destinée à l'ensemble des actifs, elle permet d'acquérir des connaissances et des compétences tout au long de sa carrière professionnelle.



ODD 8
Travail décent et
croissance économique

👉 CIBLE 8.3

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emploi décent, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation.

QUALIOPI

Certification qualité des prestataires de formation



En 2021 notre organisme de formation 2i Conseil et Service a obtenu la certification Qualiopi. Ce référentiel national de qualité, à renouveler tous les trois ans, a pour but :

- 👉 d'attester de la qualité des processus participant au développement des compétences ;
- 👉 de permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.



Risque incendie

Le développement de nos équipes nous impose également le renouvellement et la création d'une équipe d'évacuation ainsi que la formation de chacun de ses membres.

Le partenaire sélectionné pour nous accompagner sur la thématique du Risque incendie est DESAUTEL, unique fabricant français d'extincteurs. L'entreprise est notre partenaire en charge de la maintenance des éléments de sécurité de nos locaux. DESAUTEL accompagne ses clients au travers de formations personnalisées, adaptées à l'activité et aux risques de chacun.

Cette formation a été reportée en raison du contexte sanitaire. Elle a été effectuée le 11 février 2022.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances en matière de procédures d'urgence et de consignes de sécurité.
- Savoir utiliser un extincteur.
- Identifier le rôle de chacun.
- Connaître l'exécution des manœuvres d'évacuation.



Synthèse FORMATION 2I GROUP

INDICATEURS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre d'heures de formation	514	260	350
Nombre de personnes formées	10	4	6
Nombre de diplômes/certifications obtenues par nos collaborateurs formés	2	0	1

LES SALARIÉS PORTÉS

Le Parcours du consultant

Consultants et professionnels conventionnés de nos trois sociétés de portage salarial (2i Portage, Talorig, Staff Atlantic) ont libre accès au « Parcours du consultant ». Ce programme complet compile **8 modules de formation gratuites pour freelances** liés au développement de l'activité professionnelle.

Thématiques abordées

- Trouver sa première mission dans l'IT.
- Méthodes et outils de prospection pour un freelance.
- Définir une cible de clientèle rapidement rentable.
- Définir son prix quand on est freelance.
- La négociation commerciale dans la vente de services.
- LinkedIn : optimiser son profil - développer ses contacts et son réseau.
- Animer (autrement) une formation pour adultes.
- Développer son réseau professionnel.

Objectifs

- Aider à la création, au développement et au maintien de l'activité sur le long terme.
- Accompagner les freelances dans le développement de leur projet et les former sur les dernières techniques marketing, commerciales et digitales.

Zoom sur la branche

Adrien VINCENT, Directeur Général est membre de la **Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP)** de la branche Portage Salarial.



En lien direct avec l'ensemble des organisations paritaires de la branche, la CPNEFP a pour principale mission d'**examiner la situation et l'évolution de l'emploi**, pour définir la politique de formation mise en œuvre par la branche et l'opérateur de compétences (OPCO).

Le contrat de professionnalisation en portage salarial

Le consultant indépendant en portage salarial est un expert qualifié dans un domaine spécifique. Mais se lancer comme indépendant requiert également des compétences fortes en prospection, vente, marketing, gestion, communication.

Le contrat de professionnalisation en Portage Salarial offre une solide formation en alternance, dédiée au métier de consultant indépendant.

Thématiques abordées

- Définir un concept d'offre de service en adéquation avec son expertise de consultant indépendant.
- Connaître son marché et déterminer les besoins clients.
- Établir un business modèle innovant de son offre de service.
- Établir un mix marketing cohérent de son offre de service.
- Apprendre à prospecter.
- Vendre une solution, négocier, fidéliser.
- Travailler ses objectifs en rétroplanning et visualiser son plan d'action.
- Gérer son temps, organiser et piloter son activité d'indépendant.
- Apprendre à gérer un projet en clientèle.

Objectifs

- Acquérir le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Consultant Autonome. »
- Maîtriser les compétences dites « transverses » nécessaires à la réussite de toute activité freelance.

Synthèse
FORMATION CQP

INDICATEURS	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre de personnes en CQP	6	16
Nombre de personnes ayant obtenus leur diplôme	0*	14

* La session d'examen pour la promotion de septembre 2021 a eu lieu en 2022, l'obtention de leur diplôme est donc comptabilisée sur cette année-là.

DIVERSITÉ

La diversité est le fondement d'une société performante socialement et économiquement.

« En ce qui concerne la performance des organisations, la diversité est également perçue comme un atout. La valorisation des différences est source de cohésion interne, elle renforce la motivation des salariés ainsi que la fierté d'appartenance et l'implication... et donc, in fine, l'efficacité globale de l'organisation. » Source : fse.gouv.fr

LA DIVERSITÉ CHEZ 2i GROUP

2i Group soutient le 10^e ODD relatif à la réduction des inégalités en favorisant l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, en soutenant la reconversion professionnelle et en initiant des partenariats inclusifs. Conscient de cet enjeu, 2i Group s'est entouré de 16 collaborateurs internes avec des profils divers et variés.



ODD 10 Inégalités réduites

👉 CIBLE 10.2

Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale et économique indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines...

Jeunes

- 👉 3 personnes de moins de 25 ans.

Stabilité de l'emploi

- 👉 14 salariés sont en CDI dont **87.5 % en temps plein.**

Formation continue / Contrat en alternance

- 👉 1 personne est en contrat en alternance.
- 👉 1 personne a été embauchée en CDI à l'issue de son contrat.

Parité Hommes / Femmes

- 👉 3 femmes cadres.
- 👉 Parité homme/femme non atteinte puisque seuls 2 hommes sont membres de notre équipe.
- 👉 2i Group souhaite améliorer cette répartition sur les prochaines années. En 2021 nous avons recruté un homme, ce qui porte le ratio à 3 hommes et 12 femmes.

Les troubles DYS

L'association FACE Grand Toulouse a organisé **trois séances de travail pour sensibiliser aux troubles dys**. L'objectif des rdv que nous avons suivi était de découvrir les différents troubles DYS, d'appréhender leurs impacts dans la sphère professionnelle et d'identifier des bonnes pratiques pour faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes ayant ces troubles.

Parmi nos objectifs à venir, nous souhaitons travailler sur le thème du handicap.



ODD 17

Partenariats pour la réalisation des objectifs

👉 CIBLE 17.17

Encourager et promouvoir les partenariats publics, publics-privés, avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

PARTENARIATS

2i Portage a conscience que pour pouvoir atteindre ses objectifs elle doit s'entourer de partenaires experts dans leur domaine

FACE Grand Toulouse Mettre en œuvre notre politique RSE liée à l'emploi



Adhérents depuis 2010, nous avons renouvelé cette année encore notre engagement envers l'association FACE Grand Toulouse : Fondation Agir Contre l'Exclusion.

- 👉 Créée en 2001.
- 👉 Réseau de 48 clubs d'entreprises en France.
- 👉 + de 4000 entreprises.
- 👉 Axe principal : lutte contre toutes formes de discrimination, d'exclusion et de pauvreté.
- 👉 Formats : accompagnement, conseils et formations en matière de diversité et d'égalité professionnelle.

Actions

- 👉 2i Portage est adhérente de l'association, et à ce titre, anime des ateliers sur le retour à l'emploi.
- 👉 Sur l'année 2021, un atelier sur l'utilisation de LinkedIn a été dispensé.



Synthèse DIVERSITÉ

INDICATEURS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
% de femmes	90 %	80 %	75 %
% femmes cadres	75 %	75 %	75 %
Projets liés à la promotion de la diversité	0	0	1



PROJET 2022

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, 2i Portage étudie la **faisabilité d'une certification ISO 9001** sur l'année 2022. L'objectif est d'en obtenir la certification en 2024. Sur le long terme, nous prévoyons d'**étendre les pratiques issues la certification aux autres entités du groupe**.

Cette norme, mise en place par l'AFNOR, vise à développer un système de management de la qualité. La démarche démontre l'aptitude de l'entreprise à fournir constamment un service de qualité conforme aux exigences des textes légaux et des consultants portés.



PILIER NUMÉRO 3

L'environnement

Principe 8

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

CONCILIER ÉCONOMIE, ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENT



ODD 12
Consommation et production responsables

➤ CIBLE 12.5

Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

➤ CIBLE 12.6

Encourager les entreprises à adopter des pratiques viables.

ACE ACADEMIE

Institut supérieur de formation et conseils au management des achats



L'Institut va nous accompagner dans la restructuration de nos process d'achats de produits et de services qui font le quotidien de l'entreprise.

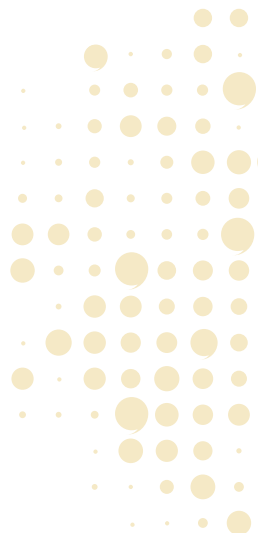
➤ **Rédaction d'un guide d'achats** tenant compte des critères suivants : prix, qualité, provenance, impact social et environnemental.

➤ Mise en place d'une **charte d'achats responsables**

Action reportée en 2023 du fait de l'impact de la crise sanitaire sur nos fonctionnements respectifs.

Synthèse ACHATS RESPONSABLES

INDICATEURS	Bilan 2021	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre de fournisseurs choisis selon les nouveaux critères	5	0	1
Actes d'achats éco-responsables en interne	2	0	3



CONSOMMER MIEUX ET LIMITER SON IMPACT

ÉNERGIE

Fournisseur d'électricité verte & renouvelable

Nous avons quitté notre fournisseur pour nous tourner vers un contrat d'énergie verte.



ekWateur propose une énergie 100 % renouvelable d'origine Européenne ou Française, produite principalement par des barrages hydrauliques, des éoliennes et des panneaux photovoltaïques. La société soutient fortement les producteurs indépendants.

ORIGINE DE L'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE EN 2021



37 %
éolien



36 %
incinération
de déchets



26 %
hydraulique



1 %
géothermie

ENTRETIEN DES LOCAUX

PME familiale, locale & engagée

L'entreprise Tribuilt Propreté - PME locale familiale - est très attachée à la protection de l'environnement et attentive aux conditions de travail de ses salariés.

- **Activité 360** : gestion globale des déchets, fourniture des contenants, tri, collecte, transport, valorisation. Mais aussi formation et conseils.
- Utilisation de produits respectueux de la santé et de l'environnement.



Objectifs

Limiter voire supprimer l'impact des produits sur les personnes qui les utilisent, les salariés qui y sont exposés, et l'environnement.



ODD 7
Énergie propre

➤ **CIBLE 7.1**

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes.



FLUX

Gestion des déchets & valorisation

Depuis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les professionnels ont l'**obligation légale de trier papier/carton, métal, plastique, verre et bois dans des poubelles dédiées**. Nos locaux sont équipés des contenants nécessaires.

Nous poursuivons notre sensibilisation à cette pratique via de l'affichage dans les lieux de circulation et des rappels réguliers aux bonnes pratiques.

FOURNITURES BUREAUTIQUES

Y voir plus clair & plus vert

Nous avons décidé de changer de fournisseur de fournitures administratives et avons sélectionné le groupe « JPG », qui accompagne ses clients dans leur démarche Eco-responsable. Ce fournisseur est notamment engagé pour la protection de l'environnement à travers sa certification ISO 45 001 mais aussi pour le bien-être de ses collaborateurs via l'aménagement d'espaces de travail sécurisés, véritables outils de socialisation et de créativité.

Grâce à ce partenariat, nous avons «planté» 3 arbres en 2021.

Objectifs 2022

ALLER PLUS LOIN... et continuer de réduire notre empreinte écologique à travers nos achats de fournitures de bureau..

PRODUCTION DE DOCUMENTS

Consommation de papiers & d'encres

Notre activité nous impose de produire un grand nombre de documents, notamment administratifs. Nous limitons les impressions aux documents indispensables et nous avons paramétrés nos ordinateurs pour que les impressions soient édités par défaut en recto/verso et en noir et blanc.

Par ailleurs les mails de toute l'équipe comportent la mention «merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité» afin de sensibiliser nos parties prenantes.

Action

- Utiliser du papier recyclé en plus du papier blanchi classique.
- Continuer à réduire la quantité de production de déchets.





SIGNATURE DE DOCUMENTS YOUSIGN

Étape administrative très utilisée de nos services, **la signature est au centre de nos activités**. La signature électronique s'est ainsi imposée comme suite logique de nos démarches de réduction des impressions, consommation de papiers et cartouches d'encre. Nous avons sélectionné Yousign pour la validation, la signature et le stockage de documents en ligne. L'offre est sécurisée pour des signatures 100% légales, une confidentialité renforcée et la traçabilité des données.

INDICATEURS	Bilan 2020	Dont Recyclés	Bilan 2021	Dont Recyclés	Objectifs 2022	Objectifs % recyclés
Consommation de papier	22 000 feuilles	60 %	18 500 feuilles	85 %	17 000 feuilles	90 %
Consommation d'encre	26 cartouches	100 %	22 cartouches	100 %	20 cartouches	100 %
Consommation de café	4 450 capsules	100 %	3 500 capsules	100 %	3 500 capsules	100 %

DISTRIBUTION D'EAU

Mise en place d'une fontaine à eau

Afin de limiter la consommation de bouteilles d'eau et bien que nous récupérons bouchons et bouteilles, nous avons pour projet la location et l'installation d'une fontaine à eau dans nos locaux.

La mise en place de cette fontaine à eau est toujours à l'étude et devrait être opérationnelle courant 2022. La situation sanitaire a retardé sa mise en place.

TRANSPORTS

Droits & prise en charge

Afin d'aider ses collaborateurs à limiter leur impact environnemental, l'équipe RH réalise une communication interne annuelle de rappel des droits des salariés à bénéficier de la prise en charge partielle de leurs titres de transports.

Synthèse CONSOMMER MIEUX

INDICATEURS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Fournisseurs ayant pris des engagements RSE	17 %	45 %	50 %
% d'effectif en télétravail occasionnel ou régulier	40 %	100 %	100 %
Nombre de personnes ayant bénéficié de remboursements partiels liés à des transports	3	2	3



ODD 12

Modes de consommation et de production durables

🔗 CIBLE 12.5

Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

🔗 CIBLE 12.8

Faire en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable.

COMMUNIQUER ET ÊTRE À L'ÉCOUTE DE NOS PUBLICS

COMMUNICATION

Pour nos consultants portés et publics externes

Multiple supports de communication

- 🔗 **Newsletter** avec « news RSE » : trimestrielle.
- 🔗 **Guide des bonnes pratiques** : 3 fois/an.
En moyenne consulté par par 38.3 % des destinataires.
- 🔗 **Site Internet** : engagements, valeurs, parties prenantes en ligne.
- 🔗 **Réseaux sociaux** : stratégie, publications courant 2021.

Synthèse COMMUNICATION

OBJECTIFS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Visites annuelles sur le site 2i Portage	36 000	31 000	38 000
Nombre de visites annuelles page « nos engagements »	150	528	650
Temps moyen sur la page « nos engagements »	30'	50'	1 min

OBJECTIFS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre de publications LinkedIn RSE	0	7	10
Nombre de destinataires aux mails Guide des bonnes pratiques	202 ¹	1 013 ²	1 700
Taux d'ouverture Guide des bonnes pratiques	62 %	38 %	42 %

1. Une publication en décembre 2020.

2. Une publication en juin 2021, une publication en septembre 2021.

Consultation et appel à projets

2i Group prévoit de réaliser des appels à projets auprès de ses consultants. L'objectif est d'en étudier la faisabilité au sein d'un Comité d'Innovation.

COMMUNICATION À DESTINATION DE NOS SALARIÉS

Réunions internes trimestrielles

En 2021, 2 réunions annuelles ont été organisées pour présenter les avancées liées au développement de la politique RSE au sein de 2i Group.

La Team RSE se réunit chaque mois pour discuter des projets en cours ainsi que de la préparation de ceux à venir.

Un temps pour la présentation de notre engagement, de nos actions et de nos projets est systématiquement pris pour chaque collaborateur qui nous rejoint.

Objectifs

- Renforcer le sentiment d'appartenance à la thématique.
- Créer des synergies, partager les savoirs, libérer la parole.
- Faire émerger des idées et brainstormer sur les concepts.
- Planifier de nouvelles actions.

Objectifs 2022

- Réalisation d'un audit d'évaluation de la satisfaction des collaborateurs.
- Publication des résultats à l'ensemble des membres de l'équipe.
- Ajustement de la stratégie RH compte-tenu des résultats.

PLANNING REUNIONS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Présentation du projet	1 h	2 h	2 h 30
Réunions générales	1	2	2
Réunion team RSE	4	12	12
Nombre de collaborateurs intégrées à la team RSE	3	4	6

INNOVATION ET PARTAGE DE VALEURS

La Direction ouvre la porte à toutes les propositions, provenant des équipes internes :

- 1. Boîte à idées (2020) :** elle est disposée à côté du tableau d'information RSE
Objectif : porter une écoute attentive aux projets et sujets qui tiennent à cœur aux équipes
- 2. Comité d'innovation (2021) :** les idées seront étudiées, brainstormées et valorisées au cours d'échanges transparents
Objectif : étudier la faisabilité des propositions, formaliser, concrétiser et déployer les projets (validation d'un budget et de moyens dédiés).
- 3. Réunions internes :** tout sujet abordé pouvant avoir un intérêt et un lien avec notre engagement RSE est étudié.
2021 : la découverte des troubles dys, le soutien d'une association locale avec Le Secours Populaire
2022 : la protection des abeilles, la candidature à l'obtention de l'ISO 9001, la prévention gestes et postures

JOURNÉE D'ACTION « AGIR POUR TOULOUSE »

Opération de ramassage des déchets

Mardi 14 juin 2022 - 1/2 journée

- Projet de « balade-ramassage » des déchets en équipe.
- Balade Ramassage Nettoyage des bords des berges du Canal du Midi.
- Découverte du Canal du Midi, son histoire et son fonctionnement.

Objectifs

- Sensibiliser à la valorisation des déchets, à l'impact de la pollution sur l'environnement.
- Mesurer nos actions grâce au nombre de sacs poubelles remplis.
- Communiquer et promouvoir l'événement sur nos réseaux.
- Susciter l'engagement et renouveler annuellement l'opération.





ODD 15
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

CIBLE 15.5

protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

À VENIR EN 2022

Un toit pour les abeilles

Conscient de l'enjeu environnemental du déclin des abeilles, 2i Group s'engage en 2022 avec le réseau «UN TOIT POUR LES ABEILLES». Composé d'une centaine d'apiculteurs français, ces derniers militent pour une apiculture artisanale, locale et respectueuse des abeilles. L'ambition du projet est de participer à la sauvegarde des abeilles et au développement des colonies. **Notre moyen d'action est le parrainage de ruche.**

L'Assemblée Nationale a validé L'ABEILLE GRANDE CAUSE NATIONALE 2022.



Synthèse PROJETS ECO-RESPONSABLES

INDICATEURS	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre de participants « Agir pour Toulouse »	0	10
Nombre de sacs poubelles collectés	0	3
Nombre de projets proposés dans la boîte à idée	7	12
Nombre de projets proposés dans la boîte à idée qui ont été réalisés	2 ¹	5
Nombre de projets/idées proposés par nos consultants	0	5
Nombre de projets/idées proposés par nos consultants qui ont été réalisés	0	1
Nombre de ruche(s) parrainée(s)	0	1

1. Troubles dys, partenariat avec le Secours Populaire



PILIER NUMÉRO 4

La lutte contre la corruption

Principe 10

Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans ce domaine, le groupe 2i s'appuie sur son étroite collaboration avec le PEPS ainsi que les différentes politiques d'accords anti-corruption internationales qu'elle a signées.

PEPS

Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial

PEPS
Les Entreprises de Portage Salarial

- 1^{er} syndicat patronal représentatif du Portage Salarial en France.
- 100 adhérents représentant 200 sociétés de portage salarial.
- Sur 281 entreprises de portage salarial existant en France.

Missions

- Promouvoir et représenter le portage salarial auprès des différents acteurs du secteur (partenaires sociaux, clients, consultants...).
- Défendre et protéger les intérêts et les droits des acteurs du portage salarial.
- Développer et diffuser les outils indispensables à la bonne gestion des salariés portés.

2i Portage : membre actif et historique du PEPS

Adrien VINCENT

- Élu au conseil d'administration depuis 2016
- Réélu pour deux ans le 18.11.2020
- Trésorier depuis 2018



ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

➤ **CIBLE 16.4**

D'ici 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et lutter contre toutes les formes de criminalités organisées.

➤ **CIBLE 16.5**

Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

Engagements du PEPS

Le PEPS s'engage dans la **création d'un Label pour le domaine du portage salarial avec l'AFNOR**. L'objectif de ce Label : identifier et certifier les sociétés qui s'engagent en faveur de pratiques sécurisées et vertueuses.

Ce label est un signe fort de reconnaissance pour les entreprises pleinement engagées dans le respect des pratiques de déontologie de la profession ainsi que dans la qualité des services délivrés. Pour les indépendants, **ce Label est la garantie d'être accompagné par une société aux pratiques fiables**.

Le label garantit une sécurité juridique et financière, mais aussi un niveau de qualité et de satisfaction des prestations ainsi que de rapports d'autoévaluation tous les 18 mois.

- pour l'avenir (sécurisation de l'activité des salariés portés, meilleur accès à la formation professionnelle).

Engagements des adhérents

- Préserver l'image et l'honneur de la profession.
- Ne pas proposer de services pour lesquels ils n'auraient pas l'expertise nécessaire.
- Alerter le client de tout conflit d'intérêt qui pourrait survenir.
- Ne jamais porter atteinte (intentionnellement ou par négligence) à la réputation ou au travail d'autrui.
- Ne pas faire de concurrence déloyale.



NOS CLAUSES COMMERCIALES

Politiques d'accords anti-corruption internationaux

Plusieurs de nos consultants exercent des missions à l'international, c'est pourquoi **2i Portage s'est engagée dans le respect des deux politiques d'accords anti-corruption** suivantes :

FCPA - FOREIGN CORRUPT PRACTICES ACT

« Loi fédérale américaine de 1977 relative à la lutte contre la corruption d'agents publics à l'étranger. Son application a un impact international et concerne **l'ensemble des actes de corruption commis par des entreprises, américaines ou non qui participent à un marché financier régulé aux États-Unis.** »

(source : wikipedia)

UK BRIBERY ACT

« Loi britannique relative à la répression et à la prévention de la corruption. Elle est considérée comme **la plus sévère au monde en matière de lutte contre la corruption au sein des entreprises** - dépassant à plusieurs égards les critères déjà très durs de la loi équivalente aux États-Unis, le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) de 1977. » (source : wikipedia)

Synthèse LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

OBJECTIFS	Bilan 2020	Bilan 2021	Objectifs 2022
Nombre de partenaires ayant une charte anticorruption	9	7	-
Charte anticorruption signées par les clients	27	2 816 ¹	3 200
Charte communiquée aux portés	0	301	350
Nombre d'incidents enregistrés	0	0	0

1. Soit 70 % des contrats de prestation conclus en portage salarial







3 PARTIE





Perspectives
2022

Principes	ODD	Indicateurs
Principe 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme		Dons annuels matériels (vêtements, nourriture, jeux/jouets, objets divers)
		Dons annuels matériels (vêtements, nourriture, jeux/jouets, objets divers)
Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi		Accidents du travail
		Maladies professionnelles
Principe 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme		Dons annuels financiers
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Contrat énergie verte
Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi		Accidents du travail
		Maladies professionnelles
		Nombre d'heures de formation
		Nombre de personnes formées
		Nombre de diplômes/certifications obtenues par nos collaborateurs formés
		% d'effectif en télétravail régulier
		Nombre de réunions internes RSE par an
		Nombre d'heures allouées à la RSE
Nombre de collaborateurs impliqués dans le projet		

Objectifs 2022	Cibles
30 sacs	1.2 d'ici à 2030 réduire la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté
Inclus ci-dessus	2.1 Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante. 2.2 Mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.
0	3.4 D'ici à 2030 réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien être
0	
1500 €	4.5 D'ici à 2030 éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès à des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement.
Consommation d'électricité d'origine 100 % renouvelable	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
0	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emploi décent, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs
0	
350	
6	
2	
100 %	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement
14	
650	
6	

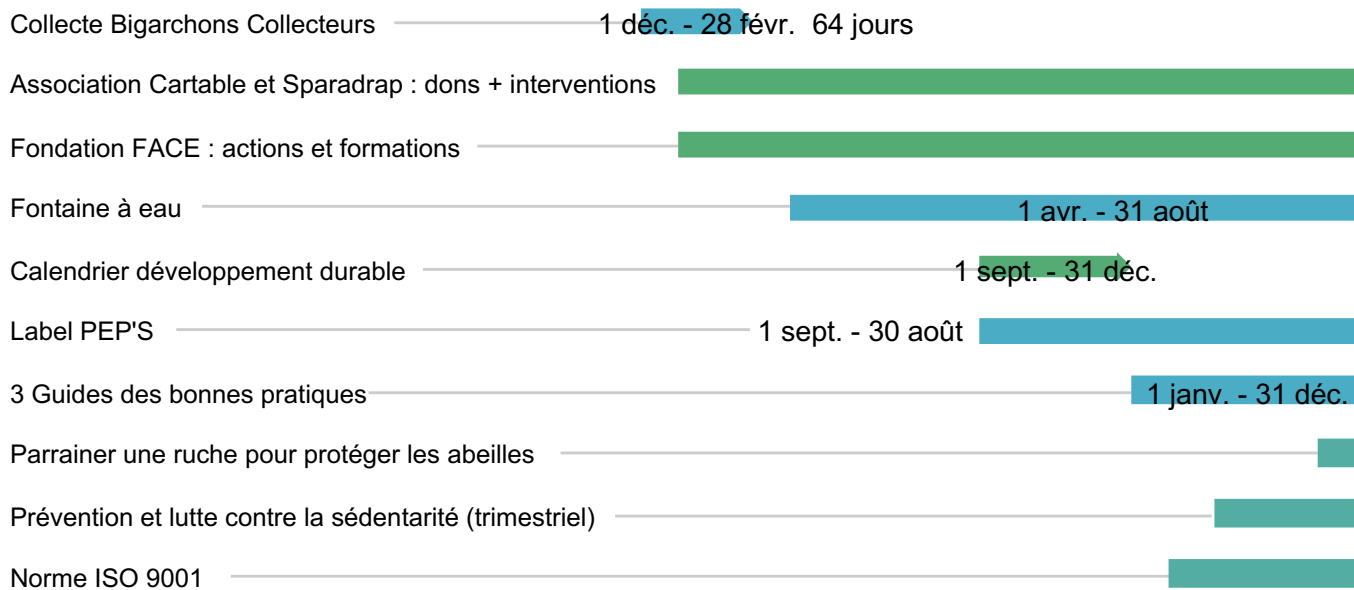
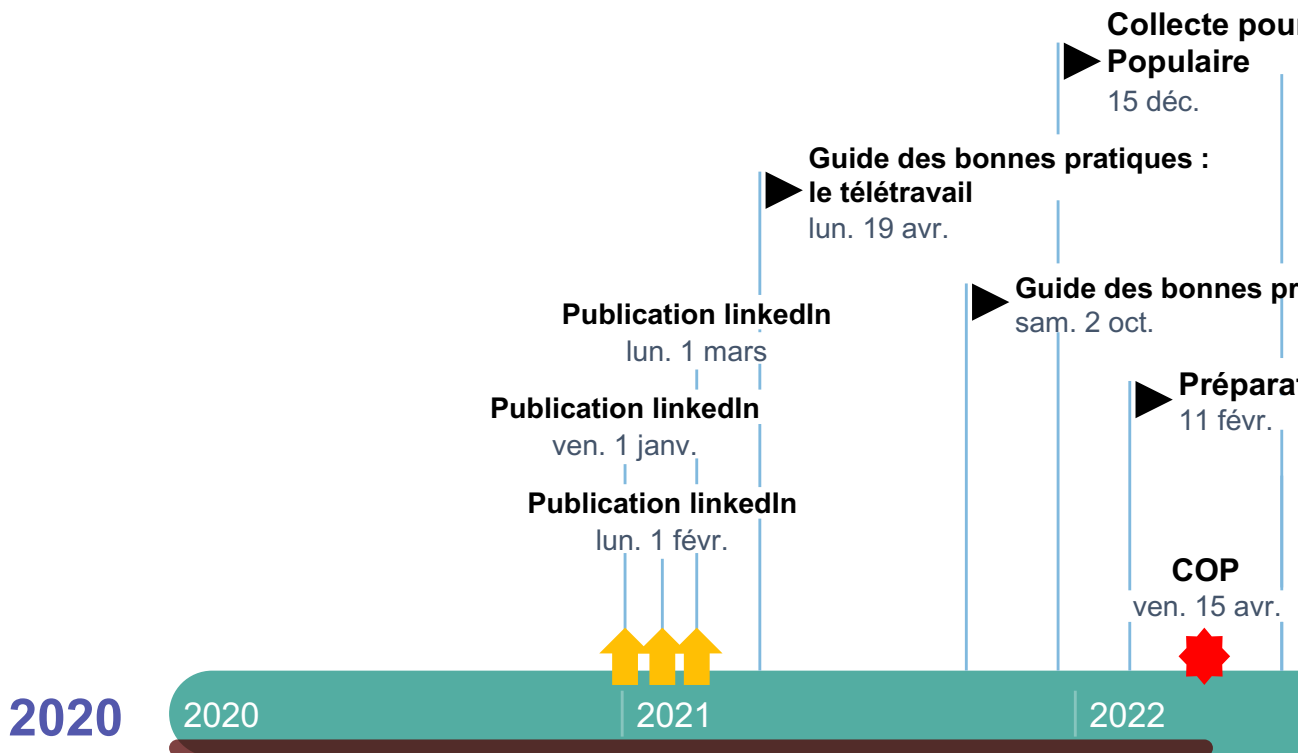
Principes	ODD	Indicateurs
<p>Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi</p>		<ul style="list-style-type: none"> % de femmes % de femmes cadres Projets liés à la promotion de la diversité et de la Charte de la diversité Nombre de projets proposés dans la boîte à idée Nombre de projets proposés dans la boîte à idée qui ont été réalisés Nombre de projets/idées proposés par nos consultants Nombre de projets/idées proposés par nos consultants qui ont été réalisés
<p>Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement</p>		<ul style="list-style-type: none"> Consommation de papier Consommation d'encre Consommation de café % recyclage Actes d'achats éco-responsables en interne Fournisseurs ayant pris des engagements RSE Nombre de fournisseurs choisis selon les nouveaux critères Nombre visiteurs page « nos engagements » par an Temps moyen page « nos engagements » Nombre de publications LinkedIn RSE Nombre de mails Guide des bonnes pratiques Taux d'ouverture de la com RSE de l'infographie (annexe)

Objectifs 2022	Cibles
75 %	10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière
75%	
1	
12	
5	
3	
1	
17000 feuilles	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
20 cartouches	
3500 capsules	
100 %	
3	
50 %	12.6 Encourager les entreprises à adopter des pratiques viables
1	
650	12.8 Faire en sorte que toutes les personnes aient les informations et connaissances nécessaire au développement durable
1 min	
10	
1 700	
45 %	

Principes	ODD	Indicateurs
Principe 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement		Nombre de participants à la journée « Agir pour Toulouse »
		Nombre de sacs collectés lors de la journée « Agir pour Toulouse »
	% d'effectif en télétravail régulier	
		Nombre de ruches parrainées
Principe 2 Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme		Pourcentage de nos clients ayant pris des engagements RSE
		Nombre de nos clients adhérents du Pacte Mondial
		Nombre d'actions pour encourager nos clients (com)
		Pourcentage de nos fournisseurs ayant pris des engagements RSE
		Pourcentage de nos fournisseurs adhérents du Pacte Mondial
		Nombre d'actions pour encourager nos fournisseurs (com)
Principe 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin		Nombre de partenaires ayant une charte anticorruption
		Charte anticorruption signées par les clients
		Charte communiquée aux portés
		Nombre d'incidents enregistrés
Principe 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme		Nombre de partenariats associatifs
Principe 2 Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme		Nombre de sacs de 100L collectés pour l'association Bouchons d'amour
Principe 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi		Nombre de projets

Objectifs 2022	Cibles
10	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact
3	
100 %	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
1	15.5 Prendre des mesures pour protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction
45 %	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision
45	
3	
50 %	
8 %	
3	
-	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
3 200	
350	
0	
5	17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et améliorer le partage des savoirs
1	
7 ¹	

PLANNING RSE 2021-2022





Collecte pour don au Secours
Populaire
15 déc.

Collecte pour don au Secours
Populaire

15 juin

Collecte pour don au Secours

Pratiques : le RGPD

Formation Formation EPI

"Agir pour sa ville"
mar. 14 juin

2023

2024

2024

1 janv. - 31 déc.

1 janv. - 31 déc.

1 juin - 1 déc.

8 mars - 1 déc.

1 févr. - 31 déc.





4 PARTIE

Annexes

ANNEXE 1

[Retour page 5](#)
[Retour page 21](#)

Affiché dans nos locaux sur le tableau RSE



7 rue Alaric II
 31000 TOULOUSE
 Tél. : 09 82 22 89 89
 www.2iportage.com

H.E. Antonio Gueterres
 Secrétaire général des Nations Unies
 New York, NY 100017 USA

Objet : lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que notre entreprise 2iGroup soutien les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

2i Group est un groupe familial qui réunit les sociétés 2i Portage, 2i Conseil et Service, Talorig. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de chaque entité de notre groupe, d'entreprendre des actions de développement durable et d'accompagner nos parties prenantes dans leurs démarches.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des dix principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les COP du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations

A Toulouse, le 09/04/2021

Henry VINCENT, Président



 Siège social : 7 Impasse Alaric II,
 31000 Toulouse
 SAS au capital de 67 000,00 euros
 Tél : 09 82 22 89 89 - Fax: 09 82 22 89 49
 Siret : 844 197 517 000 15 - APE : 6420Z
 N° TVA: FR66844197517

Adrien VINCENT, Directeur Général



 Siège social : 7 Impasse Alaric II,
 31000 Toulouse
 SAS au capital de 67 000,00 euros
 Tél : 09 82 22 89 89 - Fax: 09 82 22 89 49
 Siret : 844 197 517 000 15 - APE : 6420Z
 N° TVA: FR66844197517

ANNEXE 2

Retour page 9

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

RGPD*, CYBERSECURITÉ ET FREELANCING

***Règlement Général sur la Protection des Données**

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Il impose aux entreprises de mettre en place de mesures efficaces pour sécuriser les données personnelles qu'elles traitent. **Tous les secteurs d'activité sont concernés ! Freelancing y compris !**

Cette directive est surtout l'occasion d'adopter les bons réflexes de cybersécurité - ou delà de l'antivirus mis-à-jour (et activé) - pour assurer au maximum la sécurité et la pérennité de sa société. Suivez le guide !

MAILS

ATTENTION : plus de 44% de menaces par mail en 2020!

Adoptez les bons réflexes pour éviter les mails frauduleux :

- N'ajoutez pas une confiance aveugle dans le nom de l'expéditeur
- Méfiez-vous des **pièces jointes**
- Ne répondez jamais** à une demande d'information confidentielle
- Évitez la **prévisualisation** des courriels
- Interdisez l'**exécution automatique** des plug-ins & téléchargements

SAUVEGARDE DES DONNÉES

DOUBLER les stockages et varier les "typologies" :

- SOFT (Dropbox, OneDrive, Google Drive)
- HARD (SSD, Disques D., Clés USB)

LES DONNÉES DE TOUS LES JOURS

- Paramétrer une sauvegarde automatisée (Mac > Time Machine - Win > Soft Backup)
- La mettre en miroir avec synchronisation bidirectionnelle vers un logiciel cloud

LES DOCUMENTS À ARCHIVER

- En dehors de l'ordinateur
- Sur 2 "supports" distincts

PROTECTION DES PÉRIPHÉRIQUES

LE SAVIEZ-VOUS ? VOTRE IMPRIMANTE A DE LA MÉMOIRE !

Les documents scannés sont stockés dans la mémoire de l'imprimante. Si celle-ci est connectée à Internet ou à un réseau elle est piratable tout comme un ordinateur.

- Protégez le **disque dur & le réseau de l'imprimante** (porte d'entrée aux cybersattaques)
- Paramétrez l'**effacement automatique** des docs scannés

MAIS AUSSI

- Protégez votre **webcam** avec un mdp
- Achetez une **protection de microphone**

GESTION DES MOTS DE PASSE

CONSERVATION / GESTION

- JAMAIS en clair sur son ordinateur !
- À transformer au moyen d'une cryptographie non réversible
- KeepPass, 1Password, LastPass, Dashlane...

RENOUVELLEMENT

- Périodicité **pertinente & raisonnable**
- 12 caractères** : bonne résistance aux attaques
- PHRASE2PASSE** : outil pour générer un mdp à partir d'une "phrase de passe"

EN PLUS...

- Mettre à jour **régulièrement** vos logiciels (spyware, pare-feu, antivirus y compris)
- Bien connaître** ses utilisateurs et ses prestataires
- Sécuriser l'accès Wi-Fi** de votre entreprise avec un WPA 2
- Être aussi **prudent** avec son smartphone & sa tablette qu'avec son ordinateur
- Protéger ses données** lors de ses déplacements
- Télécharger ses programmes sur les **sites officiels des éditeurs**
- Être **vigilant** lors d'un paiement sur Internet
- Séparer les usages** personnels des usages professionnels
- Assurer son outil travail** pour dommages chez soi et chez son client

ALLER + LOIN

LES ESSENTIELS POUR DÉMARRER
<https://www.cnil.fr/fr/securete-des-donnees-les-regles-essentielles-pour-demarrer>

FAUT-IL S'INQUIÉTER DU RGPD QUAND ON EST FREELANCE ?
<https://www.freebu.me/blog/rgpd-freelance-conformite>

ANNEXE 3

Retour page 26

LA NEWSLETTER 21

JANV. 2022 - N°15

QUIZZ'

🍷 OU 🍷 ?
🍷 OU 🍷 ?
🍷 OU 🍷 ?

N'oubliez pas de répondre à notre QUIZZ 100% SEMINAIRE

VOEUX

DE JOLIS RETOURS SUR LES R.SOCIAUX POUR NOS VOEUX & CHOCOLATS

CATHY

J'ai récemment animé une visio pour présenter le Portage S. avec **10 conseillers de Pôle-Emploi Nantes!!!**

Prochain rdv le 03/03 pour parler des différents statuts avec des personnes en recherche d'emploi!

2GETHER AGAIN!

On l'attendait ça y est elle est là ! Qui ça ? La date de nos prochaines retrouvailles à Toulouse parti!

RDV le 08/03 - "JOURNÉE GÉNÉRALE"

Programme à venir... MAIS Réservez déjà votre

SOIRÉE BOWLING TAPAS

LE PORTRAIT D'ADELINE

« SAMBA DI JANEIRO ! » Bellini
La salsa, les déhanchés, le Brésil!!! Chico !

"Cultiver l'intelligence relationnelle" D.GOLEMAN
Les autres, fruits de nos réflexions

"Le bonheur réel que lorsqu'il est partagé !" into the wild
J'adhère 100%! Bon sauf le perso... Gardons un peu nos intimités ?

La GRS (Gymnastique)
MA bonne résolution de l'année 2022!

#Tomatemozzabasilic
Basique, simple, simple, basique ^^

J'adore créer de mes mains!
Quelqu'un a besoin d'un macramé ???!

RSE

Voici les réponses au QUIZZ du vendredi qui portait sur la **SÉDENTARITÉ AU TRAVAIL**

• Q°1 - Rép° 2	• Q° 5 - Rép° 1
• Q°2 - Rép° 1	• Q° 6 - Rép° 13
• Q°3 - Rép° 2	• Q° 7 - Rép° 123
• Q°4 - Rép° 1	

Vous voulez en savoir + sur le sujet ?
> Ça tombe bien on vous a fait une **INFOGRAPHIE** que vous recevrez par mail!

LA PHOTO DE LA SEMAINE!

Kififi, rhinocéros de 18 mois est l'un des pensionnaires de la **Lewa Wildlife Conservancy au Kenya**. À ses côtés, son soigneur, Kamara, qui passe 12h/jr à s'occuper de lui et de 2 autres bébés rhinos. Le nombre de rhinos noirs a beaucoup baissé à cause du braconnage. Les effectifs remontent grâce aux efforts des communautés et du gouvernement.

2ISECRETS

"J'ai fait de la clarinette pendant + de 15 ans"

À LA SEMAINE PROCHAINE
LÉA & CAROLE

ANNEXE 4

Retour page 12



S.A.S. au capital de 9 000 € - SIRET : 501 565 568 00026 – RCS Toulouse
Siège social : 7 rue Alaric II – 31000 TOULOUSE – code NAF : 8299Z
Tél. : 09 82 22 89 89 - Courriel : rh@freelan.fr – Site : www.2iportage.com

Charte de déontologie 2i Portage PEPS

PRÉAMBULE**2i Portage est une société adhérente du Syndicat PEPS.**

Les entreprises de Portage salarial du Syndicat, acteurs reconnus du marché de l'emploi, se sont engagées suite à une démarche paritaire à respecter des bonnes pratiques définies dans cette Charte de déontologie.

Les entreprises de Portage salarial du Syndicat, acteurs reconnus du marché de l'emploi, se sont engagées suite à une démarche paritaire à respecter des bonnes pratiques définies dans cette Charte de déontologie. Cette dernière vise à concilier autonomie (souhaitée par une partie des professionnels), l'insertion dans un collectif de travail et la sécurisation de leur parcours à travers un statut de salarié. Les entreprises de Portage salarial du Syndicat renforcent la valeur ajoutée que peut apporter l'environnement sécurisé qu'elles offrent aux experts qui les rejoignent, en les accompagnant, les formant, les professionnalisant, leur permettant ainsi un tremplin vers l'emploi et vers le développement de l'autonomie professionnelle comme nouveau mode d'exercice de l'activité professionnelle.

1. OBJET

Le Portage salarial permet d'exercer et de développer une activité professionnelle comme intervenant autonome sous statut salarié dans les domaines mentionnés au titre 3 des statuts à l'exclusion de toute autre activité notamment les activités de négoce et de fabrication.

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent à agir dans le respect des droits communautaires et français. Elles s'engagent à combattre toutes dérives, à soumettre au Syndicat tous problèmes d'interprétation des textes législatifs en vigueur, à consulter les experts si le besoin en est.

2. ENGAGEMENTS ENVERS LES INTERVENANTS SALARIÉS / SALARIÉS EN PORTAGE SALARIAL

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent vis-à-vis de leurs intervenants salariés :

- À établir avec les candidats un cadre de référence conventionnel, arrêtant les obligations de chacune des parties préalablement à l'établissement effectif des contrats commerciaux et de travail et les conditions régissant leurs relations ;
- À garantir une totale transparence tant dans les simulations de salaire (ainsi qu'aux candidats au Portage salarial) que dans la gestion des comptes d'activité.
- À établir un contrat de travail débutant, au plus tard, le premier jour de la mission et à respecter l'ensemble de la réglementation propre au contrat de travail, y compris en ce qui concerne le versement périodique du salaire (indépendamment de l'échéancier de recouvrement des factures) ;
- À assurer la correspondance entre la durée des missions (ou le temps de travail effectif), le contrat de travail et les bulletins de salaire ;
- À fournir à chaque intervenant salarié, à sa demande, un double de chaque facture émise pour son travail ;
- À tenir à disposition de chaque salarié :
 - le règlement intérieur applicable dans la société adhérente, si applicable ;
 - la convention collective appliquée et le lieu où elle est consultable.
- À rappeler à l'intervenant salarié l'indépendance qu'il doit assumer, dans le respect de la réglementation, dans l'organisation de son travail par rapport à l'entreprise cliente, sous réserve des dispositions relatives à son règlement intérieur et des consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur ;
- À faire respecter par l'intervenant salarié son indépendance intellectuelle par rapport au client, dans les limites des règles de l'art ;
- À clarifier aux portés et à leurs clients si besoin, ce que sont le délit de marchandage et le prêt illicite de main d'œuvre, afin de ne pas se trouver dans l'une de ces deux situations
- À ne pas spéculer sur la trésorerie dégagée par l'activité, à la gérer en « bon père de famille », et à faire en sorte qu'en permanence, le montant des comptes clients et de la trésorerie (liquidités et placements) soit toujours supérieur ou égal aux engagements sociaux comptabilisés et provisionnés ;

- À souscrire une garantie financière des salaires respectant les minima imposés par la Loi.

Les sociétés de Portage salarial adhérentes au Syndicat s'engagent à réserver aux intervenants salariés, dans leurs domaines de compétences, l'entière exclusivité de la clientèle prospectée par eux pour leur propre compte.

3. ENGAGEMENTS ENVERS LES CLIENTS

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent :

- À fonder le lien contractuel de la mission sur un document écrit (contrat, lettre de proposition ou devis accepté ou bon de commande) ;
- À établir systématiquement une facture pour toute prestation effectuée dont l'original est remis au client, et à fournir, après encaissement seulement, une facture acquittée si le client le demande ;
- À informer le client, à sa demande, sur leur situation vis à vis de l'URSSAF et de l'administration fiscale ;
- À être couvertes par une assurance des risques de leur responsabilité civile et professionnelle et à fournir les attestations correspondantes à première demande ;
- À respecter les règles déontologiques de la profession exercée par l'intervenant salarié, et celles édictées par le syndicat professionnel correspondant.

4. ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent :

- À procéder, auprès de l'URSSAF, à la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) telle que prévu dans la réglementation ;
- À être en permanence à jour des cotisations auprès des organismes sociaux.
- À arrêter leurs comptes annuels en y intégrant notamment tous les salaires et charges restants à verser par rapport aux factures émises au titre de l'exercice afin de donner une image sincère de l'activité dans les différents documents comptables et sociaux émis.

5. ENGAGEMENTS A CARACTERE GENERAL

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent à développer, en toutes circonstances, une image de sérieux et de professionnalisme valorisant notre métier auprès des parties prenantes (salariés portés, entreprises, prescripteurs, etc...) participant ainsi à un climat d'affaires propice pour tous. Elles s'engagent à pratiquer des frais de gestion réalistes dans un modèle économique encadré légalement et à communiquer sur des offres réelles de missions de conseil ou de réalisation, sans lien de subordination avec le client concerné.

Les sociétés qui adhèrent au Syndicat s'engagent à n'accepter aucune prestation qui serait assimilable à une mission de travail temporaire. Elles s'engagent à n'accepter que des missions placées et réalisées sous leur propre responsabilité. L'organisation du travail de l'intervenant salarié qui réalise la mission sera totalement indépendante de l'autorité et de la hiérarchie de l'entreprise cliente.

Les sociétés adhérentes au Syndicat doivent :

- Toujours préserver la dignité, l'honorabilité et la réputation de la profession ;
 - S'abstenir de fournir des services pour lesquels elles n'auraient pas les compétences requises ;
 - Informer le client de tout conflit d'intérêt qui pourrait survenir dans l'accomplissement de sa tâche ;
 - N'accepter aucune rémunération qui pourrait entacher l'indépendance du jugement ;
 - Promouvoir le concept de la sélection par la compétence ;
 - Ni par négligence, ni intentionnellement, ne jamais porter atteinte à la réputation ou au travail d'autrui ;
 - Ne faire concurrence à ses confrères que de manière loyale.
- Les sociétés adhérentes s'engagent à diffuser au Syndicat les chiffres et informations qui leur seront demandés, aux fins de valorisation de la profession en général et du syndicat en particulier.

Paraphes :



7 rue Alaric II
31000 TOULOUSE
Tél. : 09 82 22 89 89
www.2iportage.com

Déclaration de soutien à la DUDH

La déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été rédigé après la seconde guerre mondiale en 1948. C'est le premier écrit qui défini les droits humains fondamentaux qui doivent être défendus et protégés à l'échelle du monde. Cette déclaration est composée de 30 articles traitant du droit à la santé, à la sécurité, au logement ou encore à la justice. La DUDH a inspiré durant des années la rédaction de nombreux traités internationaux en matière de droits humains.

Par cet écrit, la holding 2i Group et ses filiales 2i Portage, Talorig et 2i Conseil et service soutiennent la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en reconnaissant que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits. La DUDH constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde. Le respect de ces Droits est un principe essentiel pour toutes les entités du groupe et pour ses dirigeants. Ce soutien passe notamment par des partenariats autour de projets de solidarité, comme celui avec l'association Face Grand Toulouse ou encore Cartable et Sparadrap.

A Toulouse, le 12/05/2021

Henry VINCENT, président

Adrien VINCENT, directeur général

Article inclut à dans nos contrats commerciaux

ARTICLE 14 : LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Le Client atteste sur l'honneur que son entreprise s'est acquittée de toutes ses obligations relatives à la loi et aux textes internationaux en vigueur dans les pays où il exerce son activité (les textes fondateurs de l'OIT et les principes de l'OCDE), et plus particulièrement aux obligations et réglementations sociales, notamment qu'elle :

- Ⓜ Est régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,
- Ⓜ A procédé aux déclarations auprès des organismes sociaux et fiscaux,
- Ⓜ Etabli des bulletins de payes à ses salariés et tient un registre du personnel,
- Ⓜ N'emploie pas de salariés étrangers dépourvus de titre autorisant à exercer une activité salariée en France,
- Ⓜ Est de manière générale en règle avec les obligations prescrites par les dispositions légales et réglementaires,
- Ⓜ S'engage à fournir un environnement de travail sûr et sain afin d'éviter les accidents et les blessures, et à maintenir un environnement de travail dans lequel la dignité des personnes est respectée.

Le Client s'engage à respecter ces obligations durant toute la durée de ses relations contractuelles avec 2i Portage/Talorig/2i Conseil et Service.

ANNEXE 7

Incluse dans nos conventions de portage salarial et dans nos contrats commerciaux**CHARTRE RSE¹**

La holding 2i Group, dont la marque commerciale est freelancr, est une société familiale dirigée par Henry et Adrien Vincent. 2iGroup et ses filiales 2i Portage, Talorig et 2i Conseil et service **s'engagent dans une démarche de développement durable :**

Entreprise familiale aux valeurs fortes, 2i Group se préoccupe de la pérennité de notre planète et des considérations sociales et sociétales actuelles et futures. Ainsi la politique de développement durable de 2i Group englobe l'ensemble des actions qui participent à ce que l'entreprise dispose d'un développement économique :

- respectueux des personnes qu'elle emploie par des conditions de travail dignes, le développement des compétences et de l'employabilité des collaborateurs, la non-discrimination et le respect des principes d'équité,
- bénéfique pour ses clients avec un objectif d'excellence dans la réalisation quotidienne de ses missions,
- soucieux de l'environnement en limitant les impacts polluants et l'utilisation des ressources naturelles, en mettant en place un système de gestion des déchets selon le modèle « réduire, réutiliser, recycler »,
- transparent et équitable dans ses relations avec ses fournisseurs et prestataires,
- attentif aux individus en préservant les bassins d'emploi où elle est implantée.

La démarche de l'entreprise a pour but d'allier développement économique, considérations sociales et respect de l'environnement dans un souci d'amélioration continue.

2i Group est engagé vers l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2021, et renouvelle chaque année son engagement auprès du Global Compact France. Par cet engagement, l'entreprise soutient les 10 principes du pacte Mondial au sujet des droits du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption. 2iGroup s'engage à promouvoir le respect de ces principes et invite toutes ses parties prenantes à en faire de même.

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES**DROITS DE L'HOMME**

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violation des Droits de l'Homme

**NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL**

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi

**ENVIRONNEMENT**

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Pour plus d'informations : <http://www.globalcompact-france.org/>

1. Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises

Article inclus à dans nos contrats commerciaux**ARTICLE : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Le client déclare et garantit pendant toute la durée du contrat :

- ⑤ Avoir connaissance des législations française, européenne et internationale, applicable en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et qu'il a établi des règles et des procédures visant à se conformer aux législations susnommées ainsi qu'à leurs évolutions futures
- ⑤ Que le prestataire, ni aucun de ses salariés, n'a commis ni de commettra, directement ou indirectement, aucun acte de corruption c'est-à-dire un acte consistant à accepter un don, à solliciter une offre ou une promesse, des présents ou des avantages quelconques (pécuniers ou non), des transferts d'une chose de valeur, afin d'inciter une personne privée ou un agent public à exécuter ses fonctions de manière malhonnête ou en violation de ses obligations professionnelles, légales ou contractuelles
- ⑤ Que ni le prestataire ni aucun de ses salariés ou intermédiaires n'est frappé d'une interdiction par un organisme gouvernemental ou international, de répondre aux appels d'offre, de contacter ou de travailler avec cet organisme pour cause d'Actes de corruption avérés ou présumés
- ⑤ Que les archives relatives à ses activités, y compris les documents comptables, sont tenues et conservées de manière à garantir leur intégrité sous une forme exploitable par le client

Je soussigné(e) _____ certifie par la présente avoir lu et compris la présente politique en matière d'actes de corruptions et je m'engage à respecter l'intégralité de ces dispositions.

Je certifie par la présente ne pas avoir proposé, autorisé ou promis et ne pas avoir connaissance ou de raisons de croire qu'un salarié, un dirigeant ou un prestataire de service de 2i Portage n'a proposé, autorisé ou promis, de paiement de quelque nature que ce soit, un cadeau ou une donation, directement ou indirectement, à une personne privée ou à un agent public afin de l'inciter à exécuter ses fonctions de manière malhonnête ou en violation de ses obligations professionnelles, légales ou contractuelles. Je m'engage à signaler immédiatement à 2i Portage tout acte relevant de la présente clause.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

INTRODUCTION À LA SÉDENTARITÉ & POSTURES AU TRAVAIL

LE SAVIEZ-VOUS ?

La sédentarité concerne un nombre important de salariés travaillant en position assise. Et ces derniers sont d'ailleurs accros aux mauvaises postures ! Au quotidien, et couplés à des gestes inadéquats ces derniers peuvent causer des douleurs corporelles, principalement au niveau des muscles.

Par ailleurs, la position assise et la très faible dépense énergétique qu'elle génère crée de risques réels : risques psychosociaux, TMS* (Troubles MusculoSquelettiques), cancers ...

Découvrez quelques conseils pour préserver votre santé au travail.

ÉCRANS

- **DISTANCE** : Le moniteur doit être placé droit devant vous, à une longueur de bras de distance.
- **HAUTEUR** : doit être réglée de façon à ce que vous n'ayez pas à baisser les yeux pour l'utiliser.

Repère : le haut de l'écran à hauteur des yeux.

Les écrans utilisent une **lumière bleue** qui à long terme causent des **dommages aux cellules de la rétine**.

> Diminuez-ces risques grâce à des logiciels de paramétrage :

- f.lux
- LightBulb
- ...

MANIPULATIONS

Vous soulevez ou déplacez des objets lourds au bureau ?

LE BON RÉFLEXE

- 1/ Apprécier le poids de l'objet à soulever.

OBJETS LÉGERS

- 2/ Accroupissez-vous ou mettez-vous à genou pour le saisir avant de le soulever.

OBJETS LOURDS

- Écartez vos jambes et pliez-les pour vous mettre à hauteur de l'objet.
- Avez une prise ferme
- Soulevez-le progressivement en le maintenant près de votre corps et en veillant à **garder votre dos droit**.

EN PLUS...

BIEN SE POSITIONNER ASSIS

- Dos droit comme un i
- Tête, épaules et hanches alignées
- Épaules relâchées
- Bas du dos bien appuyé
- Coudes à 100%
- Genoux à 90 %
- Pieds au sol ou sur repose-pieds



MATÉRIEL

La posture du corps ne fait pas tout ! Vous devez disposer d'un **MATÉRIEL ADAPTÉ**.

- **Bureau** ergonomique (réglable en hauteur) => hausse de 46% de la productivité et de votre confort.
- **Chaise** réglable (hauteur + profondeur)
- **Éclairage** : lumière d'intensité de 3000 à 5000 kelvins pour travailler sur son moniteur

(LE PETIT + : acheter reconditionné ! Adopte un bureau, Merci René, Bureau Futé...)

ESPACE DE TRAVAIL

CHOUCHOUTEZ VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

- Placez tous vos principaux outils à portée de main
- Un document est plus loin ? Levez-vous de votre fauteuil pour l'atteindre au lieu de rouler.)
- Positionnez votre **clavier** à **10-15 cm** du bord
- Placez votre **souris** dans le prolongement du clavier
- Placez votre **écran** perpendiculairement à la fenêtre

EXERCICES PHYSIQUES

Vous êtes assis ? Alors **DYNAMISEZ** votre corps grâce à 3 petits exercices, depuis votre chaise de bureau !

N°1 : LA NUQUE

Gardez le dos bien droit, les pieds fixés au sol et bougez la tête de haut en bas.

> Délicatement ! ^^

N°2 : LE DOS

Joignez vos doigts, le dos bien droit et tendez vos bras comme si vous vouliez toucher le plafond.

N°3 : JAMBES / GENOUX

Gardez le dos bien droit et levez le mollet de la jambe jusqu'à ce que ça tire.

ALLER + LOIN

POUR UNE BONNE POSTURE AU TRAVAIL
<https://blog.santeautravail.com/ergonomie-au-travail-5-regles-bonne-posture/>

6 EXERCICES POUR GARDER LA FORME AU BUREAU
<https://www.parlanrth.com/media/bien-etre-bureau-6-exercices-garder-forme/>

2i group



7 rue Alaric II
31000 TOULOUSE
Tél. : 09 82 22 89 89
www.2iportage.com

ATTESTATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

Je soussigné Henry VINCENT, agissant en qualité de Président de la holding 2iGroup, société représentant l'entreprise 2iPortage, et dont le siège social est situé 7 rue Alaric II 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse, sous le numéro B 501 565 568,

- 1- Atteste sur l'honneur que ladite société s'est acquittée de toutes ses obligations au regard des articles L 324-9 et suivants du Code du Travail, y compris celles des articles L 341-6-1 et R 341- 36 du même, savoir :
 - Qu'elle est régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,
 - Qu'elle a procédé aux déclarations exigées par les organismes de protection sociale et par l'Administration Fiscale,
 - Qu'elle établit des bulletins de paie à ses salariés, qu'elle tient un livre et un registre du personnel,
 - Qu'elle n'emploie pas de salariés étrangers démunis du titre les autorisant à exercer une activité salariée en France. Il est toutefois précisé que dans l'hypothèse où le soussigné déciderait de faire appel pour l'exécution du contrat à des salariés de nationalité étrangère, il certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,
 - Qu'elle est d'une manière générale en règle avec toutes les obligations prescrites par les dispositions légales et réglementaires.
- 2- M'engage à ce que ladite société respecte ces obligations pendant toute la durée de ses relations contractuelles.

Fait à Toulouse, Le ...08/11/2021.....





S.A.S. au capital de 9 000 € - SIRET : 501 565 568 00026 - RCS Toulouse
Siège social : 7 rue Alaric II - 31000 Toulouse - code NAF : 8299Z
Tél. : 09 82 22 89 89
contact@2iportage.com | **www.2iportage.com**

© Service communication 2i Group 2022
Conception graphique et réalisation : www.celine-graphiste.fr
Crédits photos : unsplash.com / [freepick](https://freepick.com) by celine-graphiste.fr

Tous droits réservés.